

THEODORE MAYI-MATIP

# L'UNIVERS DE LA PAROLE



ETUDES ET DOCUMENTS AFRICAINS

EDITIONS CLE



THEODORE MAYI-MATIP

L'UNIVERS DE LA PAROLE



Voici un livre écrit par un représentant de l'Afrique profonde, celle de la tradition authentique.

Son auteur, Mayi ma Matip ma Ndombol, qui préside le Comité Permanent de la Commission Nationale d'Etude sur la Médecine Traditionnelle au Ministère de la Santé Publique, fait partie de ce cercle de plus en plus restreint de ceux qui reçoivent des derniers patriarches Basaa du Cameroun les secrets initiatiques.

La perception qu'il a de lui-même et du monde environnant s'exprime à travers cette organisation politico-religieuse dénommée Mbok-Basaa. Mais le Mbok-Basaa n'est, en fait, que la relation de notre civilisation d'hier et l'axe autour duquel elle s'est construite.

Mbombok Mayi ma Matip ma Ndombol livre ici quelques bribes des secrets du passé pour que l'avenir ne dérape point. En écrivant cet ouvrage, il rend témoignage et il fait un legs aux jeunes générations.

Né vers 1923 à Eséka, Cameroun, Mayi ma Matip ma Ndombol est un MBOMBOK (sage initié) formé à l'école des principales confréries initiatiques Basaa.

Il ressort de sa carrière politique qu'il a été, entre autres, Secrétaire à l'Education des Militants de l'U.P.C. Elu député et entré dans le Parlement en 1959, il préside le Groupe Parlementaire de ce mouvement politique jusqu'en 1962 avant de s'intégrer à l'U.N.C. Il assume depuis lors les fonctions de Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale. Sur le plan international, il est Vice-Président de l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française.



Editions CLE  
Yaoundé



# L'UNIVERS DE LA PAROLE



La réalisation matérielle de cette étude a été possible grâce à l'aide du bureau de l'Assemblée Nationale



MBOMBOK MAYI-MATIP

# L'UNIVERS DE LA PAROLE



EDITIONS CLE  
YAOUNDE  
1983



*Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.*

*No part of this book may be reproduced in any form, by print, photoprint, microfilm, or any other means without written permission from the publisher.*

© by Editions CLE, Yaoundé (Cameroun), 1983.

**«Nous ne devons nous accorder aucun répit tant que nous n'aurons pas le sentiment d'avoir accompli notre devoir envers le peuple, tant que nous n'aurons joué auprès de lui notre rôle d'informateur, d'éducateur, d'animateur, tant que nous ne l'aurons pas encouragé et aidé à parvenir davantage à de grandes réalisations.**

**Hon. Salomon TANDENG MUNA, Président de l'Assemblée Nationale**

**(df Discours prononcé à la clôture de la session parlementaire le 1er juillet 1978)**

**(Recueil discours Président A. N. Législature 1973-1978 - pp. 216-217).**

**Courroie de transmission entre la société des ancêtres et celle des descendants, nous dédions ce petit livre aux pères de ces derniers, pour leur initiation au foyer aujourd'hui marqué par l'absence de Nwa Mbombok, notre tendre épouse, la regrettée Johana Ngo Njok Mayi-Matip qui nous accompagna au sacre de Mbok.**



## P R E F A C E

### LA PAROLE DE L'AFRIQUE PROFONDE

*Longtemps plongée dans l'insécurité coloniale, l'Afrique a organisé une véritable auto-défense culturelle face à la puissance envahissante des nations hégémonistes européennes. Aussi, dans ses contacts avec les autres elle n'a livré que les bribes de sa réalité aux observateurs étrangers, navigateurs ou ethnologues. Ceux-ci n'y ont vu que mystère et ambiguïté. La vérité c'est que l'Afrique, berceau de l'Humanité et de la civilisation, a accumulé depuis des millénaires, des connaissances qui ont fait la grandeur de l'Egypte Pharaonique, de Pount - Saba, de la Nubie, de Zimbabwe et de nombreux autres empires, alors habités et dominés par des ancêtres des Nègres qui vivent, aujourd'hui, principalement dans la zone subsaharienne.*

*Or, dans une situation coloniale telle que le continent noir l'a vécue, les grands Maîtres africains du savoir n'étaient guère prêts, dans un monde en proie à la vulgarisation et à la dépersonnalisation, à livrer ce qui constitue le nerf vital de leur pensée et de leur mode d'organisation.*

*Mais l'indépendance politique vint. Et avec elle les besoins d'une décolonisation se font sentir dans tous les domaines. L'Afrique profonde allait-elle parler ? Bien avant 1960, l'année fatidique, le Sage malien Ogotommeli avait déjà été délégué par le collège initiatique dogon pour livrer au savant français Marcel Griquaie l'une des plus riches cosmogonies philosophiques négro-africaines. Après cette inauguration, des révélations sur les systèmes cosmologiques Yorouba du Nigéria, Rozwi-Venda du Sud-Est africain, Ngala-Dwala de l'Afrique centrale, Diola de l'extrême-Ouest ont eu raison de faire admirer le génie spéculateur des nationalités que la colonisation a ravalées au rang de sauvages et d'archaïques doués de mentalité prélogique.*

*Mais en fait d'admiration que les Non-Africains eurent soudain pour les inventions spirituelles de l'Antiquité africaine, puis pour les arts plastiques de l'Age médiéval africain dont le contact avec la génération de Guillaume Apollinaire a bouleversé toutes les écoles modernes d'art en Europe, et enfin l'engouement pour*

*la musique moderne négro-africaine qui a conquis la planète terrestre, leurs inventeurs la mériteraient encore mieux, si on leur rendait la paternité de tout ce qu'ils ont produit. Certains chercheurs africains d'abord, ont compris que cet acte de justice ne sera fait que s'ils définissent eux-mêmes, sans complaisance, l'identité culturelle de la Pan-nation africaine. Cela revient à exhumer les composantes de leur personnalité collective.*

*Dans la réalité quotidienne, les tentatives d'une telle réhabilitation sont légion. Comment faire pour ramener à la surface le sentiment émoussé de continuité historique vécu par toutes les nationalités africaines et leur diaspora quand les manuels et les programmes scolaires s'obstinent encore à faire, à la place, l'apologie de la puissance coloniale ? Ou quand une partie de l'élite se complait de plus en plus dans l'auto-colonisation ?*

*Outre le facteur historique qui montre le rôle joué par les Nègres dans l'édification de leur propre civilisation, et leurs apports dans la civilisation universelle, il y a le facteur linguistique. Tous conçoivent qu'il s'agit d'un autre élément constitutif de la personnalité culturelle. Que faire pour mettre en évidence l'unité linguistique profonde négro-africaine qui sous-tend une hétérogénéité de surface tant vantée par les coloniaux ? On se régale à multiplier les langues africaines, en hissant les dialectes au niveau des parlars, ceux-ci au niveau des langues, à décrire comme trois phénomènes linguistiques différents des langues sœurs telles que Lingala, Dwala (Kingala), l'Ati (Yaoundé-Fang) par exemple. Hormis l'Afrique Orientale où le Kiswahili a eu droit de cité dans l'enseignement et dans l'administration, les autres régions accusent volontairement un retard dans l'utilisation des langues africaines. Privilégier à l'excès les langues étrangères pour cause de la multiplicité des langues locales n'est pas un argument solide. Car l'Europe linguistique, souvent imposée comme modèle, compte aussi plus de 360 langues et dialectes, sans parler des idiomes. D'aucuns entendent priver le raffermissement de l'identité culturelle africaine de ce facteur linguistique, sous le prétexte qu'il n'existe pas de vieux ciment comme le grec ou le latin en Europe.*

*Nous voulons pouvoir dire avec le linguiste américain Greenber que l'unité phonétique et génétique des langues africaines ne souffre plus de discussion. Comme en Europe et en Asie, il existe aussi des grandes aires linguistiques : Kiswahili, Kingala, Sotho, Haoussa, Mandé (malinké-bambara), Yorouba, etc. Mieux, les Né-*

*gro-Africains se révèlent généralement polyglotes. Il reste simplement qu'une recherche linguistique africaine de grande envergure amène les nationalités en présence à revivre profondément leur unité linguistique. L'Europe n'a guère fait mieux pour aller au-delà de l'apparente hétérogénéité.*

*Nous voulons, enfin, conclure avec l'œuvre de Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga, et Lil Hamburger que l'éducation culturelle de la conscience africaine est déjà possible dans ce sens, tant il est devenu patent que c'est une langue négro-africaine unique qui sous-tend les langues modernes de la zone subsaharienne. Il y a plus, doit-on en convenir avec Cheikh Anta Diop que «c'est une langue africaine typiquement nègre qui a été la plus anciennement écrite dans l'histoire de l'humanité. Il y a de cela 5 300 ans, en Egypte, tandis que les plus anciennes attestations antérieures d'une langue indo-européenne (le hittite) remontent à la XVIIe dynastie égyptienne (1470 avant J. C.) (1).*

*Reste le facteur qui nous intéresse plus directement ici : le facteur psychologique, autre élément constitutif de la personnalité culturelle. Il s'agit de dégager les traits caractéristiques mettant en exergue le type génétique du Négro-Africain si souvent décrit comme manquant de rationalité, incapable de créer tout ce qui s'appuie sur la réflexion. Le comte de Gobineau dit carrément «qu'il se borne à la production d'œuvres procédant de la sensibilité artistique qui «ne demande rien à la partie pensante de son cerveau». Tout naturellement, on trouve chez lui l'absence totale des aptitudes intellectuelles, d'où la tare congénitale le rendant impropre à la culture, à tout ce que l'intelligence humaine peut concevoir d'élevé (sic).*

*Elucubrations racistes ou attestations dignes d'estampilles scientifiques ? La génération africaine d'intellectuels aliénés renchérit en niant à l'Afrique la possibilité d'avoir eu une pensée philosophique. A cela, d'autres intellectuels répondent en leur reprochant d'ériger en modèle unique la pratique philosophique occidentale qu'ils ont du mal à retrouver en Afrique. Une troisième catégorie donne facilement dans l'ethno-philosophie de Placide Tempels, A. Kagame... dont le souci majeur se ramène à la rétrojection. Selon le mot de Towa Marcien, il s'agit de pro-*

(1) Cheikh Anta Diop, «Civilisation ou Barbarie», Présence Africaine, Paris 1981, p. 276.

*jeter les concepts philosophiques occidentaux sur la pensée africaine et d'orienter celle-ci vers une certaine uniformisation à l'occidentale.*

*Mais que l'on considère les vues de ceux qui accordent plus de croyances que la philosophie à l'Afrique, ou que l'on s'en tienne à la position de ceux qui transforment la pensée africaine en avatar de celle de l'Europe, on est toujours en présence des chercheurs caractérisés par leur méconnaissance de l'Afrique authentique. D'ailleurs, il ne pouvait en être autrement face à tant d'obstacles épistémologiques et cela, d'autant plus que le savoir africain se livre par étapes selon un long processus initiatique.*

*Participant en silence à ce vaste débat, les Sages africains semblent avoir compris l'enjeu. Si leur silence était d'or dans la conjoncture coloniale, dans la nouvelle situation où il importe d'amener l'actuelle génération d'intellectuels africains à sortir des œillères d'une science positiviste qui ne cesse de véhiculer les valeurs impérialistes de la bourgeoisie européenne, les condamnant au mimétisme aliénant, les sages africains prennent conscience de la nécessité de communiquer la Parole reçue.*

*Des voix nouvelles d'Initiés et de Grands Initiés s'élèvent de l'Afrique profonde pour compléter le message d'Ogotommeli. Dans le littoral camerounais, Eric de Rosny, prêtre français initié par les maîtres du Savoir africain – après nos propres travaux sur la sphère du sacré et la sacralité du pouvoir – publié à Yaoundé «Ndimsi, ceux qui soignent dans la nuit», puis à Paris «Les Yeux de ma chèvre» aux Editions Plon en 1981. En 1983, aux Editions CLE à Yaoundé, c'est au tour du Mbombok Mayi Matip, initié à un haut degré, de quitter un instant son fauteuil de 1er Vice-Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun pour nous introduire dans l'immense complexe «Univers de la Parole» de son peuple racial Basaa, dont la nationalité se trouve répandue au Nigéria, au Zaïre, au Libéria, en Sierra-Léone, au Mozambique, etc. Patriarche (mbombok) parmi les initiés traditionnels africains, l'auteur dont les positions sont connues en faveur du dialogue des cultures et pour la défense du droit à la différence, amène à découvrir, avec une simplicité que seule permet la maîtrise des concepts et des symboles, un aspect ésotérique de ce qui constitue le tempérament de la nationalité Basaa, ou comme il le dit*



*lui-même «l'aspect de la face invisible de la Parole» ayant résisté, avec heur, au raz de marée colonial et néocolonial.*

*Il s'efforce de faire toucher du doigt le surnaturel véhiculé par cette Parole, pourtant à aucun moment, il ne lui vient dans son discours de quitter la société dans sa quotidienneté, faite de naissance, de mariage, de décès, de palabres, de maladies et de séances de médication, d'exorcisme, de rites divers. Tout simplement, il veut nous faire appréhender toutes les réalisations concrètes de la Parole. Cette Parole est d'autant plus vivante qu'elle concerne minéraux, animaux, végétaux, la nature globale, puis elle se réalise plus par le vécu de l'homme que par le seul projet de société qu'elle reflète.*

*Le travail de Mayi Matip est profond et enrichissant. Le Monde africain ne se satisfaisant pas d'une conception monistique c'est-à-dire la prise en compte d'une seule et unique facette de la réalité, sa pensée trouve vie dans une perpétuelle dialectique du Visible et de l'Invisible, du concret et du non concret, etc.*

— *A l'heure où les phénomènes para-psychologiques sont à l'honneur dans les laboratoires du monde, quittant le domaine ésotérique pour l'exotérique, il nous semble que ce travail a sa place. Au surplus, on ne peut que rendre hommage à l'auteur de l'«Univers de la Parole» d'avoir su mener jusqu'au bout sa gageure, en refusant de pliquer de l'extérieur des catégories d'une autre culture sur la culture africaine pour nous faire percevoir et saisir le langage symbolique, articulé, et gestuel de l'une des plus belles cosmologies de la Tradition africaine.*

*Mais la «divulgation» d'un tel savoir plonge d'emblée l'auteur dans une véritable lutte avec soi-même — tiraillé qu'il est entre d'une part, le souci d'instruire les jeunes générations dans les mains desquelles ces instruments peuvent être détournés de leur finalité : à savoir la recherche de la cohésion et la promotion du groupe, et d'autre part la crainte de livrer au grand public des secrets hérités de l'Afrique mystique. Cela a conduit Mayi Matip à un dosage minutieux, au risque d'atténuer parfois l'importance de son message.*

*Nous retiendrons de ce travail que l'«Univers de la Parole» est vaste. Quiconque voudrait y pénétrer doit se prémunir de la Parole (Hop) et de la «Lumière», deux préalables sans lesquels il n'y a point de communication avec les autres réalités. S'il appar-*

*tient à la parole de convoier les énergies, la lumière elle, permet de l'orienter — de distinguer les couleurs et les formes — afin de fixer le destinataire ; Dieu, homme, objet, etc.*

*Avec le mbombok Mayi Matip, la parole rapproche l'homme de son créateur par le moyen qu'elle lui offre non seulement de nommer son univers, son environnement, mais également de conférer aux divers éléments des trois règnes de la nature, une autre dimension faite d'une parcelle de sa puissance créatrice et de le mettre en relation avec ses semblables de façon spécifique par un langage articulé.*

*En effet, que ce soit sous forme d'un serment ou d'une incantation, d'un ordre ou d'une prière, la parole possède ce pouvoir créateur qui opère dans les corps à travers lesquels elle vibre en de réelles et nombreuses transformations. Il suffit de penser à son effet dans les communications orales interpersonnelles, dans les danses et chants sacrés, dans les engagements solennels, individuels ou collectifs, à plus forte raison dans les séances de médication pendant le traitement des malades et des maladies par nos médecins issus des cercles initiatiques africains.*

*Par delà l'aspect mécanique de la parole, fait de signes et de signifiants, celui qui fait l'objet de traités de linguistique, de grammaire, de phonétique, etc, se trouve un autre aspect sans doute plus hermétique, ésotérique même qui ne fait pas encore sur le continent noir l'objet de savants traités ni de glossaires.*

*Il nous est alors donné de distinguer trois aspects de la Parole chez les Basaa :*

*1) La parole audible : elle est véhiculée par les cris d'oiseaux et d'animaux, les sons des tambours, la musique, les dires des hommes où réside le pouvoir de bénédiction ou de malédiction.*

*2) La parole sentie : elle concerne le monde fluide, immatériel, immanent, c'est la face invisible de l'univers devant laquelle nous sommes, sans initiation spécialisée, aveugles et sourds. Ses stimuli constituent des messages que nos sens sont incapables de capter et que nous ne pouvons connaître qu'à travers des effets enregistrés par tout notre être. Ce monde insondable et profond n'est accessible qu'aux initiés dont les sens ont reçu des transformations profondes pour interpréter les informations. Car l'univers diffuse des messages que l'homme en communication directe avec lui sent, capte et interprète.*

3) La parole vue : elle se diffuse à partir des symboles, des masques, des signes divinatoires (dibo di ngambi), des rêves, et surtout la double-vue.

Ces différentes manifestations de la Parole s'enseignent en milieu basaa, dans les cercles initiatiques suivants :

Mbok : Hommes-panthères et législateurs,

Ngé : Hommes-léopards et exécutants,

Umkodaliton . Hommes-serpents d'eau et juges,

Leko : Femmes-escargots,

Ngambi-dishé : les Hommes-araignées et devins, etc.

Mais si Mayi Matip a choisi de nous révéler «l'Univers de la parole» chez les Basaa du Cameroun, il va sans dire que nous commettrions une grave erreur, oubliant de situer ce produit d'un peuple par rapport aux œuvres, similaires d'autres nationalités. On n'aurait qu'une vision partielle de la Parole en Afrique traditionnelle. Car, l'univers de la Parole très vaste, varie d'un contexte à l'autre, et sa lecture change d'un degré d'initiation à un autre.

D'une manière générale, il y a lieu de distinguer trois sortes de paroles en Afrique.

D'abord, ce que les Ngala-Dwala désignent par le terme : Eyala, la parole ; c'est-à-dire la faculté naturelle qu'a tout sujet non muet de parler, d'émettre le ton de sa voix (doi). Le terme connote aussi une suite de mots (od) qui expriment une pensée cohérente ou incohérente, traduisant un sentiment. Par extension, comme dans les autres civilisations, la parole y prend souvent le sens de sentence, d'assurance, et de promesse verbale formelle.

La linguistique traite de cette parole là. Mais l'exploitation de son champ sémantique ne permet pas de découvrir toutes les dimensions de la parole. Car, parole est aussi synonyme de Verbe, non pas seulement du verbum, parole lorsqu'il s'agit par exemple d'indiquer le verbe haut, c'est-à-dire le ton de voix, mais dans le sens de force créatrice. A ce niveau, la parole = verbe se rapproche considérablement du verbe des chrétiens, identifié à la deuxième personne de leur sainte trinité incarnée en Jésus-Christ ; les expressions : le «Verbe s'est fait chair» ou «au commencement était le verbe» le rendent bien.

*Depuis la cosmogonie de la vieille Egypte pharaonique, on sait que dieu soleil Ra, achève la création par le verbe. A un autre palier, le dieu dynastique Ptah, avatar d'Hor, s'emploie aussi à parfaire le monde par le verbe, renforçant ainsi la composante idéaliste d'une pensée égyptienne initialement matérialiste. De l'Egypte antique, cette conception du verbe s'est retrouvée dans les autres religions du moyen-orient : le judaïsme, le Christianisme et l'Islam.*

*La parole en question, douée de pouvoir créateur, est liée au serment, à la prière, aux incantations magiques ; elle véhicule l'ordre. Il faut évaluer son charme ou sa force de répulsion dans les communications orales inter-personnelles ; l'harmonie qu'elle apporte dans les chants, la concorde ou la zizanie qu'elle sème dans les engagements individuels ou collectifs.*

*Dans le contexte où le verbe se fait chair, les Ngala-Dwala en font l'un des quatre éléments constitutifs de l'Homme, les trois autres étant le corps Nyolo (Nyu en basaa), le double (edi) et le ba plerine. Xie rythmique.*

*Comme les autres composantes de base, le verbe est à la fois un et multiple. Tour à tour en l'homme et hors de l'humain, le Wu verbe moteur (Hu en égyptien pharaonique, hu en basaa, evu – en beti-fang) pensée en acte, ewèi le souffle vital animateur de la respiration, ngalo : la force vitale, le verbe intérieur très proche du tanatos, wèiwèi la pulsion, l'instant de vie, eros ; Nsia : l'idée force, l'étincelle-compréhension ; Etoka : l'énergie personnalisée, le logos individuel ; et enfin Mudi : le verbe re-créateur, l'haleine, dont le propre est de rapprocher l'homme de son Créateur.*

*La troisième connotation, celle sur laquelle le patriarche Mayi Matip insiste, n'échappe pas encore au domaine de l'ésotérisme. Il s'agit de degré de connaissance de l'univers, d'un long discours initiatique auquel on accède par étapes et dont le début comporte les paroles (1ère connotation) porteuse de verbe (2è connotation) qui commande l'action et l'état du sujet, parce qu'il incarne une véritable capitalisation du savoir.*

*Chez les Dogons du Mali, en Afrique occidentale, Geneviève Calanne Griaule signale que la connaissance transmise se répartit en quatre degrés appelés «paroles» :*



1) **La parole de face** : *il s'agit d'un premier savoir. Son rôle est d'apporter des explications simples sur des choses invisibles, les objets matériels courants sans chercher à les raccorder.*

2) **La parole de côté** : *le deuxième savoir s'attache à approfondir les explications, attire l'attention sur quelques parties essentielles des rites ; telles représentations seront livrées ; d'autres ne doivent pas quitter une déposition.*

3) **La parole de derrière** : *le troisième savoir chargé de fournir des synthèses portant sur de vastes ensembles, il s'applique à montrer la corrélation des choses.*

4) **La parole claire** : *le quatrième savoir qui, comme l'a dit Marcel Griaule en 1952 «concerne l'édifice du savoir dans la complexité ordonnée».*

*Pour finir il y a lieu d'ajouter que la «Parole» en tant que niveau de connaissance se véhicule par la langue ordinaire, mais aussi par les langues secrètes qui recèlent les textes sacrés, et des modes du silence.*

*La Parole est dispensatrice de la vie, étant le moyen que Dieu a mis à sa disposition pour créer. L'Homme, le microcosme par rapport à Dieu le macrocosme en fait à la fois un pouvoir créateur, et une force transformatrice positivement et négativement. C'est en cela qu'on peut dire que le macrocosme et son microcosme, Dieu et l'homme, l'univers et la société, la globalité et la spécificité en Afrique Noire, s'inscrivent dans un rapport d'homorphisme.*

**Prince DIKA-AKWA nya BONAMBELA**

*Docteur en Ethnologie*

*Chercheur / DGRST*

(1) Calanne-Griaule, «*La Tradition orale*» in *Dossiers Pédagogiques – AUDECAM*, Paris N° 11 - 12 mars/avril 1974, p. 5.

## AVANT-PROPOS

Quelques indications pratiques pour commencer. Dans la présente publication :

Le mot Basàà (Nsàà, au singulier) s'écrit avec un s et deux àà ; il se prononce Bassaa et non Baza.

Pour illustrer l'exposé, nous avons cru préférable de puiser dans des expressions couramment utilisées dans la langue Basàà. Comme pour toutes les langues négro-africaines, la transcription du Basàà pose un problème de caractères typographiques. Ne disposant pas de ceux-ci pour distinguer des sons, nous avons donc utilisé des accents pour les différencier.

- ô, se réalise comme «o» de «eau», «pot»
- o, se réalise comme «o» de «or», «port»
- e, se réalise comme «è» de «lait», «quai»
- é, se réalise comme «é» de «été», «dé»
- ñ, se réalise comme «ng» de «sang»
- u, se réalise comme «ou» de «sous», «fou»
- b, mouillé, doux, n'existe pas en français ;  
à distinguer de B comme bien, exemple Bibè  
ce B se prononce en aspirant.
- tj, se prononce comme dans Tchèque.

Pour la compréhension des expressions, nous avons préféré une traduction littérale à une traduction littéraire. Mais lorsque le sens est ambigu, nous nous efforçons de donner l'idée «en clair» ; une sorte de traduction libre.

Cela posé, nous allons essayer de définir, par approches successives, le travail que nous nous sommes assigné devant les générations montantes.

Que le titre de cet ouvrage ne trompe pas le lecteur sur la personnalité de son auteur. Nous n'avons aucune prétention scientifique en proposant notre modeste contribution. Nous ne sommes ni anthropologue, ni sociologue, ni nécromancien, ni magicien. Tout au plus pouvons-nous nous honorer d'abord d'être fils héritier d'un grand Patriarche influent ayant régné en pays basàà bien avant la colonisation occidentale et, ensuite, d'avoir instruit des dirigeants nationalistes dans une école des

cadres de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), au moment où l'éveil d'une dignité et d'une conscience humaines spécifiques ne pouvait s'embarrasser d'atermoiements.

En fait, notre prétention naît d'un autre genre de considérations, dont la valeur, comprise dans un contexte purement africain, ne paraîtrait pas dénuée d'intérêt : nous sommes Mbombok issu des cercles initiatiques et détenteur du pouvoir et du savoir des ancêtres ; et nous sommes parlementaire depuis un quart de siècle assumant à ce titre des responsabilités au niveau international. Aussi pour qui reconnaît les devoirs d'un Mbombok vis-à-vis de sa société et vis-à-vis de l'avenir, notre démarche vise à transmettre une science sacrée, partie intégrante de la tradition africaine.

Le lecteur ne tient donc pas entre ses mains, un essai pédant d'histoire religieuse, de philologie ou de philosophie de la Parole.

Aura-t-il dans ce livre, une initiation aux secrets du monde invisible ? Non !

Mais, à coup sûr, il y trouvera une ouverture sur l'immense et profonde culture africaine non encore explorée réellement.

«L'UNIVERS de la PAROLE», vise à transmettre par l'écriture, certains fondements de l'Oralité africaine. Nous ne verrions là aucun exotisme péjoratif si l'on comparait notre tentative à une re-création du didactisme des veillées d'autrefois au cours desquelles les gestionnaires du sacré, détenteurs des pouvoirs permanents des ancêtres certes, mais aussi comptables du présent et futurologues avant la lettre, transmettaient quelques éléments de leur savoir aux successeurs.

Nous regretterions de n'avoir pas été compris si, d'aventure, on ne voyait dans ce livre qu'un recensement de concepts qui donnent corps à une «pensée» branchée sur le «MAL» et qui débouchent généralement et uniquement sur les rites à effets maléfiques.

Ici, nous parlerons de «Mbok», dont l'idéal est, in fine, l'élévation spirituelle de l'individu dans la perspective d'une promotion de la société globale.

«L'UNIVERS de la PAROLE» se veut aussi une modeste contribution à notre prise de conscience patriotique dès l'instant où l'individu qui se familiarise avec son groupe culturel particulier et arrive à l'assumer, peut et doit mieux intégrer sa parole.

Et parce que cette conscience implique la préalable maîtrise morale de nous-mêmes par nous-mêmes, elle requiert pour sa confirmation et sa consolidation constantes aussi bien au niveau des masses populaires qu'à celui des élites traditionnelles et modernes, la vraie et indispensable connaissance du savoir ancestral, de l'histoire, bases de l'originalité africaine face à d'autres civilisations.

Cette connaissance, entre autres, pourra contribuer à la coexistence harmonieuse de diverses cultures particulières dans les ensembles nationaux africains et nous permettre de découvrir l'autorité spirituelle dont dispose la civilisation africaine. Elle contribuera également à nous maintenir mobilisés pour la défense et l'illustration des legs négro-africains, et pour leur promotion dans le cadre d'une vigoureuse volonté de créativité historique.

Une telle démarche devrait mener, d'une part, vers la prise de conscience d'un destin commun par chaque membre du groupe concerné et, d'autre part, vers la formation de l'individu au sein de sa niche écologique naturelle.

Dans le contexte historique actuel, cet environnement se trouve être pour nous le Cameroun d'abord, l'Afrique Noire ensuite, enfin l'Afrique dans sa totalité sans oublier que celle-ci coule son existence dans le monde et dans l'univers.

La transmission de connaissances traditionnelles s'opère évidemment par la personne qui les a préalablement acquises ; cette personne ne peut transmettre en effet que le savoir des ancêtres dont les empreintes, contrairement à d'autres civilisations qui considèrent que la parole s'envole, sont conservées soigneusement grâce au réceptacle du sacré.

Nous avons cherché, par l'exemple de l'institution Mbok Basàà, un aspect de la civilisation africaine : la parole, instrument du savoir et du pouvoir par lesquels l'être humain assume la création aux deux niveaux horizontal et vertical de l'Univers, c'est-à-dire au plan physique et au plan extra sensoriel, cette création qui est l'œuvre du Dieu Eternel. Les Basàà désignent celui-ci sous le nom unique : HILOLOMB ou le Doyen des Ancêtres.

Que cet exemple puisse avoir valeur de contribution pour la maîtrise de la culture africaine riche de diversités.



Comme chaque culture naît d'une société, chaque société se développe en fonction de son environnement naturel dont elle est à la fois le produit et l'agent perpétuel de transformation.

En ce qui concerne spécifiquement le Cameroun, pays plurilingue et, partant, pluriculturel, l'orientation de mon action dans le domaine de la culture s'est fondée sur l'impératif de l'Unité Nationale pour l'édification d'une même et seule Patrie, d'une même et seule Nation forte, viable et prospère.

Facteur de son unité, la culture nationale camerounaise se caractérise aussi bien par sa richesse que par son originalité. Elle tire sa vigueur de sa fidélité aux sources diverses de son terroir, sans négliger les apports extérieurs qu'elle tient de son contact avec le monde moderne alentour.

Le problème, en ce qui concerne le retour aux sources, ne réside donc pas dans une quelconque absence d'orientation. Les difficultés se trouvent dans la rareté de plus en plus frappante des vrais pisteurs pouvant guider les jeunes générations non initiées à travers les sentiers abandonnés qui, seuls, ramènent aux sources. Cette rareté qui fait croire à l'existence d'un vide, est à l'origine de la prolifération des «charlatans»; elle installe une apostasie. L'ambition des charlatans et des apostats se révèle dans leur recherche effrénée des biens matériels et de la puissance sociale. Face à leur travail de faussaires et d'hérétiques, le bon peuple ne distinguera plus le vrai du faux et préférera consommer inopportunément des produits d'autres civilisations qui sont aujourd'hui en passe d'accentuer l'aliénation des ex-colonisés. Le résultat ? c'est la «mort» de l'authenticité africaine.

En fait, il s'agit d'un obscurantisme funeste : l'ignorance, pour certains, de leur propre existence, de leur propre personnalité, de leur identité originelle. Il tient d'un phénomène fondamentalement politique, la domination coloniale.

Celle-ci a assuré l'expansion de la civilisation occidentale en Afrique. Les familles ont progressivement abandonné leur rôle d'éducation au profit de l'institution scolaire. Il serait malhonnête de nier les bienfaits de l'école moderne dans une situation de prédominance cartésienne et dans une économie extravertie. Mais il faut aussi avoir le courage d'avouer qu'elle a fait tout autant de mal dans la mesure où elle fonctionnait en ignorant ou en niant les valeurs de civilisation africaine. On a un exemple célèbre de cette action dépersonnalisante quand l'instituteur

faisait dire aux gens d'une certaine génération que «nos ancêtres étaient des gaulois» et quand on proclamait que la civilisation africaine n'en était pas une, parce qu'elle est non écrite. Oh Seigneur !

Il s'ensuit aujourd'hui l'occidentalisation exagérée des élites, qui conduit souvent certains chercheurs africains, à leur insu, à mal formuler des théories ou à mal définir des concepts de la culture africaine.

Une collaboration fondée sur la reconnaissance des mérites et l'honnêteté intellectuelle est par conséquent nécessaire. Elle devrait s'articuler entre initiés des traditions africaines d'une part, chercheurs, artistes, littérateurs, juristes, médecins, écrivains, et autres formés à l'école des Blancs, d'autre part.

Il s'agirait là d'une manifestation de la prise de conscience de notre civilisation, de son originalité, de sa situation dans le monde, mais de sa fragilité aussi, face à d'autres civilisations.

Un vieux sage africain a dit que même dans la plus sombre nuit, la main ne perd pas le chemin de la bouche. Notre jeunesse devra appréhender l'univers culturel africain, défendre ses valeurs et forger le destin commun par la capacité de création historique.

S'agissant de l'univers culturel particulier dont l'auteur, après sa longue initiation, essaie de livrer des aspects de sa Parole, il est dominé par le «Mbok-Basàà», celui-ci comprend, autour de l'institution centrale elle-même, différentes confréries dépendantes. Ce système rend compte d'une réalité quotidienne : le fondement religieux et politique africain, source de notre civilisation.

Il y a lieu d'inviter le lecteur africain à éviter de tomber dans le piège des préjugés, des pré-notions utilisés par les tenants d'autres civilisations qui entretiennent la confusion des concepts et des sens dans le but de dénigrer les cultures non-occidentales. Il suffit d'évoquer le phénomène et le concept de religion dans le contexte africain, par exemple, pour voir tous ces errements intellectuels.

L'a-substantivation de nos valeurs sémantiques est à la base de cet amour malsain que notre jeunesse a pour des valeurs étrangères. Mais un proverbe camerounais dit : «l'Ecuelle d'eau mendrée ne suffit pas à cuire une purée de maïs» : «Malep ma njagi ma nlam bé nsôk».

L'emprunt quotidien réalisé par un pays ne saurait satisfaire ses ambitions de créer et de consolider son identité culturelle.

«L'Univers de la Parole» apporte à ceux qui en ont assez de se vider de leur substance à la fois un motif de courage, une raison d'espérer et une autre pour ouvrir un dialogue culturel entre des générations.

Notre civilisation elle-même n'est-elle pas fondée sur la recherche et la valorisation du dialogue ? Dans la présente publication, certains cas d'application de la Parole sont schématiquement présentés.

Il s'agira, après une initiation à la symbolique ancestrale (parole vue, parole perçue), des effets de la Parole sur la nature et ses phénomènes, sur l'individu, sur la société globale. Chemin faisant, le texte s'accompagne de certaines photographies choisies parmi celles qui illustrent les attitudes des notables de l'administration de la parole à l'occasion des meetings et rites depuis vingt trois années dans le Département du Nyong et Kellé, entre le littoral et le plateau forestier du Sud-Cameroun.

En annexe, figurent enfin quelques extraits tirés du débat suscité dans le même département, en 1977, par la prestation du serment Ngé Njôñ, autre application de la parole pour invoquer la justice immanente contre les malfaiteurs et la sorcellerie.

Il va sans dire que la présente mobilisation pour la sauvegarde de la civilisation négro-africaine ne saurait se réduire à un retour aveugle aux traditions ancestrales. Il convient de tenir compte des exigences du monde actuel, des modes d'expression de la vie quotidienne. La technologie, telle qu'elle s'applique actuellement, à partir de l'écriture et des moyens audio-visuels, devrait soutenir efficacement cet effort qui demande, de façon pressante, la participation directe de toutes les couches de la population, dans la stratégie globale du développement.

Et c'est en pensant à la modernité venue en renfort de la tradition que nous apportons le plateau de nos remerciements à tous ceux qui ont permis qu'une œuvre de ce genre puisse voir le jour.

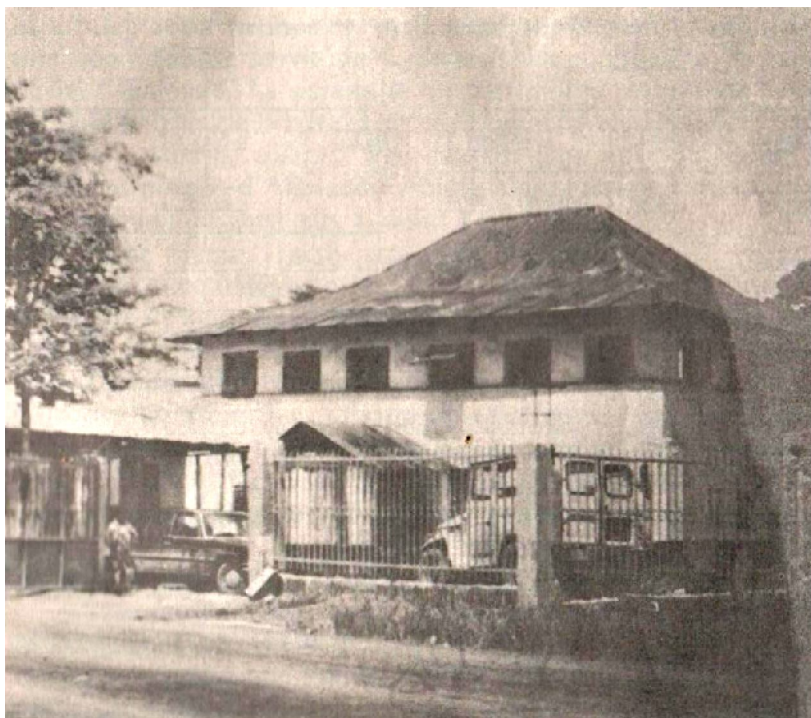
Parmi ceux-là, il y a d'abord les aînés qui ont réalisé la formation initiatique de l'auteur. Celle-ci a d'abord été assurée par le grand Patriarche Matip ma Ndômbôl (parti en 1937), le père de l'auteur, avec les soins particuliers de sa mère, Ngo Nyôk Eyuk (décédée en 1944) ; puis par un répétiteur Mahop ma Njôk Nboñ

(décédé en 1943), et le dernier détenteur de «Ngom Um» de la tribu NdogNjèè, Mayô ma Sundjok (décédé en 1930). Il coûte de remercier aussi Ngo Nap Kegi (décédée en 1974), la très distinguée «majô» Ngo Mbesna Mbesna (décédée en 1970), la veuve Ngo Binoñ bi Tañ (décédée en 1963) qui accueillit tant d'initiés à leur naissance ; l'illustre mémoire du grand Chef Mayi ma Mbem de Bot-Makak (décédé en 1935) qui bénit l'auteur à sa naissance et proposa à son père de lui donner le nom de Mayi doit être saluée particulièrement. Il en va de même de la mémoire de Mbusnum Hagbe (décédé en 1964). Nous pensons à Tjok Bayiga qui éveilla sa curiosité pour la médecine traditionnelle et au grand frère Nlum Matip. Mais l'œuvre de confirmation étant aussi importante que l'initiation première elle-même, il conviendrait de mettre en exergue les noms de quelques autres maîtres, gestionnaires de la Parole, notamment ceux de Makon ma Nlend (décédé en 1977), Bogmis Um (décédé en 1977), Bell Yamb (décédé en 1979), Ndog Nje Bikoi, Nsoa Mbondo (décédé en 1981), Massô, Mongo Tenlep (décédé en 1981), Biyiha, Nlend Bod, Um Ngos (décédé en 1982), Mpot, Minyem mi Simb (décédé en 1982), Ngônman Bayok (décédé en 1980), Ngimbus-Um, Matip Matip (décédé en 1981), Lelen et tant d'autres.

Tous ces noms témoignent d'un effort tendu vers la formation d'un être, d'une génération, et à coup sûr d'une contribution essentielle dans la maîtrise de l'environnement et la saisie progressive du cosmos à partir du matériau comme la généalogie (Fig. 1), fut-elle d'une famille particulière, voire de l'auteur. L'examen du diagramme de cette généalogie bilinéaire reproduite ci-dessous montre plus qu'une simple autorité, mais il fonde en outre une certaine prédestination à l'acquisition des connaissances et des pouvoirs traditionnels que détiennent ceux qui disposent d'une généalogie et la connaissent.

Par la même occasion, que trouvent ici l'expression de sincère gratitude de l'auteur, sa fille Sophie Ngo Mayi-Matip, épouse Nguimbus, sa nièce Ngo Matip Rachel Damaris, épouse Bisseck Handt, Madame Maxette Ngoumou, secrétaire particulière du Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun, pour avoir assuré, toutes trois, la dactylographie de ce texte ; le jeune A.M. Ngouem Ito, Inspecteur de l'Enseignement Primaire, Conseiller Pédagogique Provincial dont la grande disponibilité

aux côtés de l'auteur l'a incité à mener à bien la mise à jour du présent ouvrage. Que les photographes Bataa (Makak), Zoa (Assemblée Nationale) et ceux du Centre Audio-Visuel du Ministère de la Jeunesse et des Sports ; le dessinateur Nlôme Moïse de Makaï trouvent ici des remerciements sincères. Ils auront tous aidé à inciter la curiosité sur certains aspects de notre civilisation de l'Oralité et contribué à la promotion de la culture nationale camerounaise, partie intégrante de la civilisation négro-africaine.



Cette vieille maison à étage (murs en briques artisanalement cuites, crépis et peints à la chaux, plancher en bois, est le Palais du Grand Chef et Patriarche Traditionnel MATIP MANDOMBOL père de MAYI-MATIP.

C'est ici que naquit et grandit MAYI-MATIP, l'auteur de «l'Univers de la Parole».

(Photo ZOA)





D'évidence, lorsque, imbibé des Paroles des maîtres initiatiques, l'initié prend la parole, à son tour, pour clamer ces connaissances à la face du monde extérieur, il vise à maintenir cette promotion et compte sur le concours d'autres bonnes volontés et compétences de diverses formes pour compléter une tâche aussi titanique.

En effet, parce que la culture reste l'instrument dynamique dépassant les divisions ethniques et marquant l'identité nationale et l'identité culturelle africaine, la participation à la vie de chercheur et d'éducateur devient non seulement une exigence d'unité et d'intégration nationales, mais aussi, sur le plan international, une condition de survie de la diversité des cultures et le garant de leur dialogue. La pérennité du patrimoine culturel de la collectivité tribale, de la nation et de l'humanité en dépend.

C'est dans ce sillage, que l'auteur juge utile de mettre en relief ces propos d'Ahmadou Ahidjo alors Président de la République Unie du Cameroun. Il disait :

«Les collectivités tribales, si elles ont perdu leur raison d'être au profit de l'entité camerounaise, continuent d'être ressenties comme véritables patries. Si nous voulons faire de la Nation camerounaise une réalité sociologique plus complète, à la fois objective et subjective, rationnelle et affective, formelle et concrète, nous devons, par conséquent, la doter d'un contenu culturel plus riche, mais fécondé par ces valeurs traditionnelles où s'enracine la vie la plus authentique du peuple camerounais. En un mot, il s'agit de rassembler et de transcender les patries tribales au sein de la Nation... et de susciter une seule et unique patrie...

«Cette coïncidence entre Nation et Patrie est certainement le grand pari de l'Afrique moderne devant l'histoire et la tâche la plus exaltante que l'on puisse proposer à la jeunesse intellectuelle de notre pays. Trop souvent, cette jeunesse se contente de la culture qu'elle a reçue dans les Universités européennes ou américaines. Certes, cette culture, nul ne peut le nier et on peut s'en féliciter dans la mesure où elle facilite notre accès à la civilisation de l'universel en gestation, fait partie maintenant de notre patrimoine historique. Mais il n'en est pas moins vrai que son aire de diffusion est loin d'être populaire.

«Une culture authentique doit plonger ses racines dans la vie quotidienne du peuple, dans les valeurs qui donnent un sens

à son existence. C'est de ce terroir, et de ce terroir seulement que pourra naître une plante vigoureuse, capable d'assimiler les apports extérieurs et de sécréter une nouvelle forme de culture originale, adaptée aux exigences du monde moderne, plus riche, mais répondant toujours au tempérament particulier du peuple camerounais.

«Il n'y a plus de doute aujourd'hui sur la valeur civilisatrice des cultures traditionnelles africaines. La vieille Europe elle-même n'hésite pas à y puiser une inspiration nouvelle pour vivifier ses créations intellectuelles. Ce qu'il s'agit par conséquent de faire, c'est de promouvoir un vaste mouvement de retour aux sources, donnant un contenu plus concret au concept de la Négritude...»(1)

(1) S. Exc. Ahmadou Ahidjo : Discours de politique générale au Congrès de l'UNC à Garoua — Mars 1969).

## CHAPITRE I

### LE MBOK ET L'ORGANISATION DE LA PAROLE

En nous situant dans le passé au temps des Ancêtres, (exemple Basàà du Cameroun), nous constatons que la civilisation négro-africaine se caractérisait par la place importante qu'occupait l'initiation par la parole.

A cette caractéristique s'ajoute le respect du sacré. Une seule et même vision de l'homme et de l'univers dominait les esprits. L'organisation sociale était entièrement assumée par une institution gérontocratique et aristocratique unique : le Mbok. L'initié de Mbok, un érudit détenteur du pouvoir des ancêtres, portait le titre de Mbombok (singulier de Bambombok). Le titre et la fonction de Mbombok survivent encore aujourd'hui.

L'appartenance à l'institution confrérique de Mbok passait nécessairement par une longue initiation pour laquelle la connaissance des règnes animal, végétal, minéral, des lois qui les régissent, et la maîtrise de la parole, des signes et symboles s'avérait fondamentales. Le sacre, ou admission dans le club de Mbok, couronnement d'une initiation réussie était l'administration solennelle de la parole par la parole, donc sa sublimation, entraînant la sublimation de l'impétrant.

L'acquisition, la conservation et la transmission des connaissances et de la puissance de cette parole restent, en règle générale, réservées à l'un des descendants initié et désigné pour la succession. Ce descendant doit intégrer publiquement et solennellement le club des Bambombok au cours du sacre «Bambal mbok», grâce auquel l'on devient Mbombok : l'on porte et possède alors les marques et objets, les reliques (Bibân bi Mbok) du patriarche que l'on a remplacé et par lesquelles la transmission du courant ininterrompu avec les ancêtres est assurée. Dès lors, le Mbombok peut professer la doctrine, l'interpréter, guider l'initiation à tous les degrés. A sa mort, le corps est entretenu par un ou plusieurs initiés qui conserveront les reliques pour les remettre, le moment venu, à un héritier désigné à cet effet.

En fait, dans la société ancestrale : exemple Basàà, le Mbombok se recommandait par sa naissance, sa valeur morale et intel-

lectuelle intrinsèque, sa formation initiatique, son statut authentique de notable dans la société, son charisme personnel, sa profonde connaissance des lois qui régissent les deux faces de l'univers : la visible et l'invisible ; le maniement de la parole, la possession exclusive des reliques des ancêtres. Il faut y parvenir par un cheminement qui nécessite une bien longue initiation.

L'initiation et le sacre «Bambal Mbok» ne doivent se confondre ni s'identifier en aucun moment avec ce qu'on est convenu d'appeler Kob Mbok (l'acquisition du Mbok par achat du titre) qui souvent favorisait la prolifération de charlatans et l'installation de l'apostasie.

Le verbe Kop en Basàà signifie tirer à soi, à l'aide d'un crochet, ce qui n'est pas à portée de main ; d'où le mot «Hikoba» : crochet. «Kop Mbok» signifie recourir à une pratique sociale introduite pour des raisons évidentes de faire avaliser par la tradition une réussite sociale matérielle. Cette pratique n'a rien à voir avec le système d'éducation et de formation débouchant sur une authentique élévation spirituelle.

Trois proverbes nous aident à étayer cette distinction :

- (1) – a/ «Mbok i bak makwo ma nyéé, Mbok kwok, Mbok nyodak» (le mbok est comme la chute d'un chimpanzé, le mbok tombe et se relève), signifie qu'à un moment donné l'on peut noter une certaine carence, un certain affaiblissement dans le fonctionnement du Mbok sans que l'intégralité du pouvoir de celui-ci soit altérée en quoi que ce soit. C'est dire que le Mbok est une institution qui oppose une résistance constante et permanente contre les coups de boutoir de l'histoire.
  - b/ «Mud antjilil bé Mbok Mayot». (Nul ne doit sacrifier le Mbok au mouvement d'humeur ; à la colère face à ceux qui le profanent).
- (2) – Plus explicite:«Njé inkôbôs bé yôï mabo» (la panthère ne communique pas l'art divinatoire à la civette). Ce proverbe qui est plus explicite signifie que le Mbok n'est transmissible authentiquement qu'à l'intérieur des lignages traditionnellement appelés à cette responsabilité (nkum mbok).

(3) — «Mud a ntine bé Mbok dikét di pé» (le mbok ne s'échange pas contre les morceaux de vipère), précise que quelqu'un aurait beau donner des biens, de la nourriture ou serait très puissant, il n'accéderait pas pour autant à la dignité de Mbombok. La puissance et l'abondance de biens matériels ne constituent pas une espèce d'ouverture valable en la matière dans ce domaine exclusif.

De même, pour la confrérie Nkoda Ntoñ, dans l'initiation au Um, nul ne peut être sacré ñu-um du vivant de son père. Ce n'est qu'à la mort de celui-ci que le fils peut solennellement être admis dans le cercle des «ba-u-um». On dit alors : «a nyi um» (il a connu le um, a accédé au um) et non «a nkob um» (il a acquis le um par achat) ; en cas de traitement on dit (Leñ mud i um).

Un aspect important de la culture originelle basàà réside, soulignons-le, dans le fait qu'elle ne connaissait pas de divergence en son sein entre les sciences positives naturelles et les sciences morales, ni entre les idées, tendances et opinions religieuses. Chez les Basàà, la religion était unique. La culture se construisait à partir d'un même organisme d'inspiration : Le Mbok basàà. Celui-ci couvrait l'universalité de la création et la connaissance des règles qui la régissent.

Le dire ne signifie pas que le fonctionnement de cette organisation humaine, si bien hiérarchisée par ailleurs, était à l'abri de toute critique. Non ! Bien au contraire, la critique constructive était même encouragée. Motivée, elle bénéficiait d'une immunité totale.

En fait, lors des veillées, les Aèdes introduisaient, insinuaient par la parole dans leurs épopées, les divers travers constatés dans la société. Un aède accompli devait d'ailleurs passer, lui aussi, par une initiation appropriée pour devenir, selon son option, soit «nkôt hiluñ», soit imitateur de «ngond-ma-um» ou de «njék», soit chanteuse de «mbéé» ou de «koo».

Ce fait est expliqué dans l'initiation aux connaissances ancestrales. Aussi, proverbes et légendes, épopées des conteurs interviennent-ils souvent pour trancher un débat entre personnages réputés et craints ou pour critiquer les puissants du jour, le tout dans le respect du sacré.

Voici à titre d'illustration, une intervention d'un aède qui rapporte le jugement rendu par le toucan — (kundi) au procès

né des luttes d'influence entre le Lion et l'Eléphant. Le Lion prétendait à la fois être le plus beau et le plus puissant économiquement. L'Eléphant le lui contestait. Les animaux, incapables de trancher, demandèrent conseil à la Tortue. Celle-ci indiqua que c'est le Toucan qui, du haut d'un gros parasolier, doit rendre la sentence sur le xylophone.

«Nka njé bo njok di baglege	: Au procès entre Lion et
minkéñ ô ! ô ! ô ! njé ni	: Eléphant rendons le verdict
lama wé, njok ni nkus wé»	: sur le xylophone ô ! ô ! ô !
	: ô ! ô ! au Lion le magné-
	: tisme de la beauté ; à l'Elé-
	: phant, la puissance de la
	: richesse.

Du temps de la colonisation, les conteurs dénoncèrent comme tracassière l'Administration française. Ils faisaient allusion aux relations entre l'Allemagne et la France à l'occasion de la guerre 1914 - 1918 et concluaient : l'Administration française étant si tracassière, les Français sont de mauvais voisins tels que les Allemands ont eu à le connaître.

«U ad bôd ba nkoñ banyuge yom	: Tu trouves que les voisins
ni kég we utih bañ yo ni moo; to	: repoussent quelque chose
pulasi i ta b <sub>é</sub> mbôô».	: du bâton, ne le touche pas
	: de tes mains, les Français
	: aussi ne sont pas corrects.

Les aèdes ont pu décrire certaines erreurs de l'Occident devant les réalités africaines, comme celle-ci :

Quand un chef accusait quelqu'un de s'être transformé en panthère, l'administrateur des colonies, n'y comprenant rien, enfermait en cellule l'accusé et un mouton. Il y laissait le prisonnier sans nourriture et pensait obtenir la preuve que l'homme deviendrait une panthère pour dévorer le mouton.

\*  
\*   \*

C'est toujours par la littérature orale qu'on attira l'attention sur l'occidentalisation des mœurs au fur et à mesure que celle-ci envahissait les comportements sociaux des Africains. On peut citer deux exemples :

1) L'histoire de Ngo Bisé bi Njé, veuve de Biloñ Nkén. Elle se plaint devant le chef Mangèle ma Yogo du fils de son défunt mari, Banak ba Biloñ qu'elle surnomme, en la circonstance, Ngim kaba (dix centimes). Banak avait refusé de prendre pour épouse comme le voulait la coutume Ngo Bisé bi Njé. Il ne l'aimait pas et l'appelait Mpôyôm «u numb bam jalaé» (vieille, croulante, usée qui sent l'odeur de crabe). Ngo Bisé bi Njé se vengea en affirmant que Banak ne valait pas plus que dix centimes. Cette histoire fut transmise à la postérité par les aèdes.

2) La condamnation sévère prononcée par les femmes contre quiconque voulait s'opposer à l'organisation des marchés périodiques, pour elles, lieux et occasions de rendez-vous d'amour. Cette condamnation se formule en chanson :

Nwet a kal le : bôm i bak bé	: Qui dira que le marché pé-
	: riodique soit supprimé,
nyen awo, bôm i yégle	: que seul il meure et que vive
	le marché,
njam ikid nye nyo, ikik jôl	: que la lèpre-pian lui coupe
	la bouche, lui coupe le nez,
i ke ikid ki gwom bi mbôô	: et coupe ses organes géni-
	taux.

En clair, anathème à qui s'opposerait aux rencontres des amoureux à l'occasion des marchés ; qu'il soit atteint des pires maladies qui l'écartèreront de la société.

La société ainsi organisée, puisait sa force, et assurait l'ordre dans le respect du sacré. Celui-ci résultait de sa vision de l'homme et de l'univers.

Selon cette vision dans laquelle s'élabore notre médecine, l'homme, c'est l'énergie (Hié) et le souffle (Nhébék) contenus dans un corps physique constitué par la matière animale (Min-sôn), végétale et minérale (bihés ni malép), c'est aussi l'esprit (mbu), la conscience (yi), et la pensée qui résulte des sensations perçues.



Le vécu de cette pensée, pour se communiquer au moyen d'un véhicule, la langue, utilise des images, des gestes, des symboles exprimés par la parole. Celle-ci crée, détruit, guérit. Elle confère sa force et sa pertinence à tout engagement. Un dicton dit :

Mut a ngwiina nyo : Si l'homme se fait prendre  
Hinuni hi ngwiina makô : par la bouche, l'oiseau se  
fait prendre par les pattes.

La parole traduit également le vécu perçu :

Jis a tehe, ô a nok, : Lorsque l'œil a vu, l'oreille  
Jôl a nok njiñ, : a entendu, le nez a senti  
we nyo a pod ndigi : la bouche ne peut pas s'em-  
pêcher d'en parler.

Pour cette raison, sur le plan horizontal, l'homme demeure dépendant vis-à-vis de ce que ses sens et son esprit perçoivent. Ce qui suppose, dans notre civilisation, une société à deux faces : l'une visible, accessible à tous, l'autre invisible, accessible aux initiés et inconsciemment perçue ou subie par tout le monde. Ainsi, chacun peut avoir conscience de la présence de ces deux mondes, même sans passer par l'initiation. Celle-ci permet surtout d'avoir accès aux causes profondes. Un justiciable dit un jour à l'assesseur Kwañ Libam à qui il reprochait d'avoir mal tranché son affaire :

«Kwañ i yé mbay ; kwañ i yé bikay ; (il y a un kwañ en brousse), (monde invisible), il y a un kwañ au village (monde visible). En clair, il y a une justice dans la réalité visible qui peut être comme celle de Kwañ Libam ; mais il y a aussi une justice dans l'invisible, la seule immanente et à laquelle je ferai appel contre le jugement injuste de Kwañ Libam.

Proverbes, devinettes... donnent aux jeunes une idée de cette connaissance.

## Questions

## Réponses

a péléh ! ...	= ngôb
a ôm we, u ôm <u>bé</u> nye (elle se jette sur toi, tu ne te jettes pas sur elle)	= litôy li nob (la goutte de pluie)
a teh we, un teh <u>bé</u> nye (il te voit, tu ne le vois pas)	= nkugi (le fantôme)

Toutes proportions gardées, il s'ensuit que sur le plan vertical, les gestes et symboles peuvent exprimer nos idées, exercer une influence sur les animaux (tortue, éléphant, hippopotame, chimpanzé, lézard, caïman, caméleon, colibri, etc...) sur toutes les parties des végétaux (racines, tiges, écorces, feuilles, fruits, etc...) sur les minéraux (eau, boue, différentes pierres, etc...) aussi bien dans le monde visible que dans le monde invisible, entre lesquels existent une communication permanente, un dialogue sans contradiction.

ba ngi ba pot, ba si ba neebe : le monde visible (monde d'en haut) décide, le monde invisible (monde d'en bas) approuve.

Dans cette vision, les mânes des morts continuent à être membres de leur famille terrestre et à jouer un rôle au sein de celle-ci comme les vivants. C'est la nature du rôle qui n'est plus la même. Le culte des ancêtres et la chaleureuse hospitalité africaine tiennent de cette vision.

C'est dire que ces deux mondes sont sous l'emprise de la parole. On peut même affirmer sans exagérer que *tout était verbe chez nos ancêtres*. La parole, seule ou accompagnée de rites, s'utilise toute la vie pour orienter une grossesse, éduquer, bénir, conjurer le mal, écarter le danger avec une efficacité remarquable. L'homme baigne donc dans l'Univers de la Parole. C'est une évidence. L'initié se servira de celle-ci après avoir invoqué la légitimité de l'acquisition des pouvoirs qu'il exerce. Il connaît les grands principes qui régissent ces pouvoirs et il a maîtrisé la langue qu'il utilise.

Aujourd'hui qu'en est-il ? Où en sommes-nous ?

Mon père m'a dit : devant le cadavre d'une mère, on n'apprend pas à son enfant à pleurer.

«Mut a niiga bé man le eek mim nyūn»

Nous Africains, pleurons spontanément devant le déclin de nos valeurs de civilisation, devant ce vide culturel marquant notre époque et occasionné par les apostats et les charlatans de tous ordres. Ceux-ci n'embrassent que le côté matériel de la vie, sèment la confusion et profanent notre culture.

Devant cette action destructrice, nous pleurons et pour nous, pleurer ne signifie pas démissionner, pleurer c'est contribuer activement à l'éveil de notre conscience patriotique d'être et non de paraître — nous-mêmes.

En réalité, la lutte pour transcender, vivre son époque et, à la fois, suivre les traces des ancêtres, est une mission sacrée et permanente. Elle sollicite notamment aujourd'hui chaque Africain et implique l'adaptation de celui-ci à son environnement naturel et sa contribution effective à l'aménagement de ce dernier.

Mon père rappelait souvent à ce sujet que la fourmi magnan préfère se faire arracher la tête que de lâcher prise. C'est dire que nous ne devons jamais accepter de ne plus être nous-mêmes. Or comment être nous-mêmes loin de la vision que nos ancêtres avaient de l'univers, et ignorants des grandes constantes de leur civilisation, même si nous restons ouverts aux autres civilisations pour vivre en symbiose avec elles ?

Nous pensons qu'il y a lieu, dans un engagement passionné, d'être de notre époque dans notre environnement naturel et de pouvoir acquérir sur le vécu de nos ancêtres des connaissances qui réajustent l'esprit et permettent une transmission correcte à la postérité des richesses intérieures accumulées. Par cette voie, nous contribuerons à l'avancement de l'humanité. Mon père m'a dit que celle-ci est comparable à un grand vase où chaque être humain vient puiser l'ingrédient voulu tout en y déposant d'autres qui enrichiront davantage ce fond commun destiné à toute la collectivité humaine.

Vous vous souvenez que mon père m'a dit que l'univers a deux faces : la face externe est connue de presque tout le monde. Cette indispensable connaissance peut être ou non étendue, sui-

vant le degré de formation atteint par chacun. Parfois cependant, plus cette formation se spécialise, plus elle ignore et condamne comme fausses les réalités de l'autre face, la face interne.

Le Mbok symbolise l'Univers et s'organise comme lui, en deux faces. D'ailleurs le mot «Mbok» signifie, dans son sens restreint : «Univers» et vient du verbe BOK : ranger, disposer en ordre pour obtenir le contenu le plus dense possible. Il résulte de cette conception que l'institution MBOK implique l'acquisition permanente de connaissances négatives et positives de l'Univers si l'on veut comprendre celui-ci et bien gérer la création sous l'égide de HILOLOMB, l'Ancien des Anciens, le Doyen des Ancêtres, nom propre unique attribué au Dieu Eternel, créateur de toutes choses et en qui les anciens basaà croyaient. La croyance en HILOLOMB passait par le culte des Ancêtres.

De ce point de vue, chaque être humain était en communication consciente avec les vivants, membres de son groupe, médiate avec les morts et ancêtres du groupe. Il en a résulté que la vie devenait l'union totale de l'invisible et du visible, de ce qui est en haut et de ce qui est en bas : SI BO NGI. Cette vie se caractérisait par l'équilibre et l'harmonie, garantis par le respect du sacré. Son cours était influencé par des ressorts cachés dont l'accès nécessitait une longue initiation comportant plusieurs étapes. Cette formation faisait acquérir l'autorité morale au sein du groupe. Seule, était à la portée de tous l'appréhension de certaines grandes constantes : solidarité, hospitalité, respect des hiérarchies chronologiques et des aînés gardiens de la sagesse, culte du dialogue et de l'ordre immanent, etc...

Mon père m'a toujours répété que le jeune pangolin a des écailles identiques à celles de sa mère. Il me prévenait ainsi contre la crise, négative, de ces valeurs, et voulait que je prenne conscience de mon identité culturelle, que je demeure fidèle à moi-même, que je suive la bonne orientation dans la recherche des connaissances de la face interne de l'Univers.

En effet, deux orientations possibles, diamétralement opposées comme le jour et la nuit, se présentent à tout candidat à l'initiation. D'un côté, la voie de la lumière, dont l'idéal consiste en l'élevation spirituelle pour le bien et le progrès de la communauté. De l'autre, la voie des ténèbres, qui n'embrasse que l'aspect matériel de la vie. Cette dernière branche est dominée par l'esprit du lucre, les plaisirs de la chair et la soif de la puissance.

C'est dans cette seconde branche que l'on trouve les profanateurs de notre culture.

Peut-on imaginer des professeurs d'Université qui, parce qu'ils ont été reçus par un potentat inculte et qu'au cours de cette réception, ils ont bu, mangé, obtenu cadeaux et argent, décernent séance tenante le Doctorat d'Etat à leur hôte, lui attribuent une chaire comme professeur titulaire ? Au train où vont les choses, je crains que les générations futures ne soient amenées à ne connaître que de tels « dignitaires » de Mbok, non initiés. A leur intention, je dis déjà qu'une case construite en une journée sans fondation résistera pendant combien d'années ?

Le MBOMBOK se distingue aussi bien par son élévation spirituelle, l'importance des pouvoirs coutumiers qu'il assume que par son érudition incomparable. Mon père m'a dit que l'arbre ne tient pas sans racines : celles de MBOK s'enfoncent jusque dans le monde invisible à travers quelques-unes des confréries parmi lesquelles :

#### 1. UM

Dérivé du mot NYUM ; en français : arc-en-ciel. Le UM relie les deux rives du fleuve qui sépare le monde d'en haut et le monde d'en bas. Cette confrérie se spécialise entre autres dans les rites de la procréation. Au sein de Um, les initiés ont le droit de veto. Gravitaient autour de UM, NGENE-UM, NJANGUMBA-UM. Sous sa forme littéraire orale, le UM dont les initiés sont Ba Um, au singulier Um, se spécialisait aussi dans la critique des travers de la société par les NGOND-MA-UM qui ne doivent pas être vues par les femmes et les hommes non initiés. Le Um n'a rien de militaire. Ce rôle revenait à une autre confrérie : le NGE.

#### 2. NGE

Confrérie de BANGENGE, (au singulier Ngéngé), le NGÉ est le symbole de la force sur la matière. Il n'est visible ni par les femmes ni par les hommes non initiés. Il est spécialisé dans la danse sacrée, dans l'organisation des cérémonies funèbres des grands initiés, le traitement des intoxications, l'exécution des condamnés à mort. Le Ngé a des chapelles et utilise dans son rituel les langues Adié et Mbañ, comme naguère le latin dans les rites

romains. Il est également spécialisé dans le rituel tendant à obtenir la justice immanente, Le Ngé Njoñ, domaine essentiel de Njék.

### 3. NJEK

Cette confrérie des BA-NJENJEGA (njénjéga, au singulier) était spécialisé dans la mise en action de la justice immanente. Sa compétence s'étend aussi bien sur le monde visible que le monde invisible. La confrérie Njék joue un grand rôle en littérature orale. Son action est fondée entre autres sur la conviction que les choses qui ont été une fois en contact continuent à rester liées. Cette confrérie qui constitue le centre d'intérêt de l'idée religieuse et de la justice immanente chez les Basàà ne se sépare pas de Ngambi.

### 4. NGAMBI

Le Ngambi se chargeait de l'information. Il a accès aux vérités les plus secrètes, présentes ou futures, par ses possibilités de communication avec les ancêtres et d'interprétation des symboles, signes et rêves. Hommes et femmes pouvaient s'initier à ce langage, à ce dialogue avec le lumineux.

Il y avait plusieurs formules de Ngambi. Citons notamment : Ngambi-Si, par lequel l'ancêtre, réincarné dans une araignée mygale, entretient le dialogue avec les vivants. Le code employé dans ce dialogue est constitué par les *dihô di Ngambi*, sorte de lamelles de bois taillées et désignées par des noms propres : *Ngambi dise* par lequel le dialogue est animé au moyen d'écailles de pangolin, notamment un pangolin tué par une panthère ; *Ngambi likoh*, le dialogue avec les mânes d'un jumeau ; *Ngambi maton*, etc...

### 5. KOO

Le mot KOO signifie en français «escargot». Celui-ci est considéré comme étant androgyne et l'importance de cette confrérie réside dans ce phénomène. La confrérie des BAKOKOO (NKO-KOO, au singulier) est uniquement réservée aux femmes, mais elle a une emprise sur l'ensemble de la société. Organe du pouvoir et de traitement spécialisé, le Koo se prête aussi à la littérature par la parole en tant que danse sacrée.

## 6. AUTRES CONFRERIES

Il existait bien d'autres confréries spécialisées, par exemple, dans les purifications : MBAK pour absoudre les régicides, parricides, homicides volontaires; LIKAA pour absoudre l'inceste, etc... par des rites de sanctification ; BAKON, confrérie spécialisée dans les communications avec les mânes des morts membres du groupe (à ne pas confondre avec le spiritisme qui implique les procédés de communication avec les esprits et démons de toutes sortes). Cette confrérie n'a rien de commun avec la communication avec les esprits élémentaires les Kon, etc. Toutes les confréries participaient de l'Oralité en tant que forme achevée de civilisation, à la fois réceptacle et véhicule de nos valeurs millénaires, de notre perception de l'Univers.

Dans cet univers, tous les êtres humains sont *un*. Mon père m'a dit que quiconque peut dénombrer les tâches sur une panthère vivante, peut dénombrer les personnes qui peuplent la terre. Or, c'est une seule tâche blanchâtre qui se répète sur un pelage roux-noir-jaunâtre. Cela se confirme aussi bien loin que près de nous. Mon ancêtre paternel NJE-BAKEN était frère de même père et mère que NGWĀN-BAKEŃ. Tous les descendants vivants de celui-ci habitent aujourd'hui l'arrondissement de Mouanko, en Sanaga-Maritime. Ils sont intégrés aux descendants d'Adie Likandô li Mpô Mangènda ma Libet.

D'autres descendants de Mpô sont Yabi Ndumu Mbang Likige li Mpô ; Njôp Mbit Ngom Mpô, Bisoobi Ang Mpô, Yambôn.

Les descendants d'autres frères de mon ancêtre peuplent aujourd'hui certains villages des arrondissements de Ngambe et de Ndôm, en pays Babimbi. Comme les descendants de Ngwañ-Bakéñ, les descendants de Héga Bakéñ, de Mben et de Bakéñ etc, sont restés en Sanaga-Maritime en pays Babimbi.

Le mot Babimbi vient du verbe «bimbip» qui veut dire se plaire à être couché alors qu'il faut faire autre chose.

Nous tenons ici à mettre le lecteur en garde contre toute espèce d'interprétation tendancieuse du mot Babimbi. Ce mot était né d'un mouvement d'humeur passager et non d'une longue observation de comportement. Il est employé aujourd'hui pour l'histoire. Rien dans le comportement des braves Basàà restés à



l'autre rive de la Sanaga n'a jamais justifié — et bien moins de nos jours — ne justifie l'explication étymologique de ce mot.

Rappelons aussi le mot «Libî» qui vient de la langue Bêti «biig», et signifie «arrête». A l'époque des guerres entre les Basàà et leurs voisins Bêti, ceux-ci employaient les lances et les flèches comme principales armes pour chasser l'ennemi. Les armes utilisées pour conquérir certaines localités ont donné leurs noms à celles-ci. Un exemple : «Ngulmekoñ (La puissance des lances). Quant aux Basàà, leurs principales armes étaient les machettes.

En guerre, lorsque leurs ennemis arrivaient à épuiser les flèches, les Basàà armés de machettes les pourchassaient, les blessaient à coups de machettes et coupaient les oreilles des prisonniers de guerre pour les identifier. Ainsi les Ngumba désignent les Basàà sous le nom de *Betche* : ceux qui coupent. Les Bêti en guerre avec les Basàà désignaient ces derniers sous le nom de *Bébij* : ceux qui arrêtent.

Ainsi le mot Libî a été emprunté par le Basàà pour désigner ironiquement le Bêti. Longtemps, ce mot qui n'a rien de péjoratif a malheureusement revêtu dans l'esprit de certains un sens péjoratif qu'il faut écarter.

Revenons au mot Babimbi pour dire qu'il est né lors du mouvement migratoire des anciens Basàà longtemps après le départ de Ngog-Lituba. Pour traverser la Sanaga, ils se mirent à fabriquer des pirogues dont la forme leur était inspirée par la feuille de Likôgi.

Une fois ce travail terminé, les tribus qui décidèrent de se lancer à l'aventure périlleuse de la traversée se trouvèrent quelquefois partagées en leur sein. Certains membres préférèrent rester sur le terrain. Ceux qui traversaient, disaient : NWAHGA BO BABIMBI, DI KENEK, ce qui se traduit : «Laissez-les ; ils se plaisent à rester couchés ; partons». Les partants considéraient que les restants étaient peu courageux et ne se contentaient que de pousser des cris comme des femmes et des enfants. Et ils disaient de leurs frères restés : Mbimbi ngu, muda Ngu. Ce qui signifie : le «Mbimbi peureux, criard comme une femme peureuse».

Mon père m'a dit que les Basàà restés à l'autre rive de la Sanaga comme ceux qui avaient traversé sont une seule et même

personne, évoluant sous l'emprise d'une seule et même institution, le Mbok.

A l'exclusion des autres Basàà du Cameroun et d'ailleurs en Afrique qui ont perdu l'usage de la langue MEEA, près d'un demi million d'âmes originaires des départements de la Sanaga-Maritime, de Nyong et Kellé, de Nkam, du Wouri et de l'Océan, etc, découvrent leur génie culturel dans cette institution.

Disséminés à travers cette aire, on retrouve certains descendants d'autres frères de mon ancêtre NJE BAKEN peuplant aujourd'hui une partie de l'arrondissement de Pouma où ils sont appelés LOK BAKEE (Dikit di Bakeñ, etc). D'autres descendants des frères de mon ancêtre sont avec les Ndongnje dans le département de Nyong et Kellé. Il s'agit des Ndòg Ngònd fixés dans tous les arrondissements du département de Nyong et Kellé.

De mon ancêtre maternel : NLET JOI descendent aussi bien les Logsend dans le département de Nyong et Kellé que leurs cousins les Essé et les Esseli originaires des départements de Dja et Lobo et de la Lékié.

Mon père m'a appris, pour tout dire, que le Mbombok devait avoir une solide connaissance de l'Univers et détenir les pouvoirs réels des ancêtres. Dans la région de Nkoda Ntoñ, la formule «Bambal-Mbok» est le seul mode d'acquisition de ces pouvoirs au sein des lignages appelés à cette responsabilité.

Au sens propre, NKODA NTON est la crosse que les Grands Initiés de la confrérie Um tiennent dans les cérémonies lorsqu'ils s'adressent au peuple réuni.

Mais au sens figuré, le terme Nkoda Ntoñ désigne simplement Mbam Um, institution secondaire de Mbok, à ne jamais confondre avec Ngond Maum, littérature orale. Nkoda Ntoñ vise aussi à distinguer le Mbok Bibân de Mbok Matuk. Le Mbok Bibân ne se conçoit qu'à l'intérieur de la lignée appelée traditionnellement à cette responsabilité (Nkum Mbok).

Le Mbok Matuk s'achète, quant à lui, sous la formule de Kop Mbok.

Par extension, le terme Nkoda Ntoñ désigne la région habitée par sept tribus, à savoir :

Lôk Baék	(Minyé mi Kôï)
Ndôk Kôbe	(Pôla maloñ)
Ndôg Nen	
Lôg Ngônd	(Bam Njok)
Ndôg Nje	(Hotbe li loñ)
Ndôg Tindi	(Hogbe Maloñ)
Ndôg Tjok	(Banit Ngi)

Au sein de ces tribus, l'institution Um sert à la fois d'anti-chambre à l'accès au Mbok et d'expression du pouvoir judiciaire de Mbok.

Au fond, le Mbok n'est accessible en droit qu'aux membres désignés par leur tribu. Cette désignation s'effectue au sein des lignages traditionnellement appelés à assumer la charge de cette institution. Les lignages détiennent des reliques laissées par les ancêtres successifs qui ont exercé les pouvoirs de Mbok. Il est indispensable que le courant communicatif du lignage ne soit pas interrompu. C'est pourquoi le corps de Mbombok décédé est et doit nécessairement être gardé par les seuls initiés de Mbok qui y prennent certains éléments pour les conserver et, le moment venu, les transmettre à l'héritier désigné. La désignation de celui-ci se fait sur la base de certains critères.

Ces notions élémentaires rapidement rappelées fixeront le lecteur sur ce que les Basàà appellent Lôg Mpô, Babimbi, Mbok Bibañ ou Mbok Nkoda Ntoñ et Mbok Matuk.

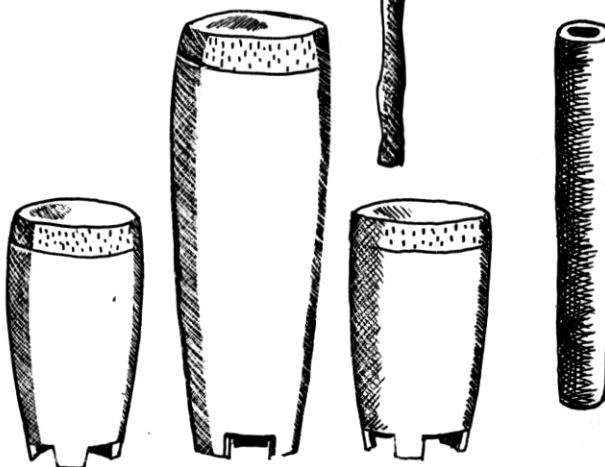
Mais au fond, le Mbok, vision globale que les Basàà ont de la création et de l'Univers, s'est fixé sur ce que nos sens perçoivent et sur ce que seul notre esprit perçoit : sur tout ce qui peut concerner la parole. Cette vision se fonde sur les grandes constantes de la civilisation négro-africaine.

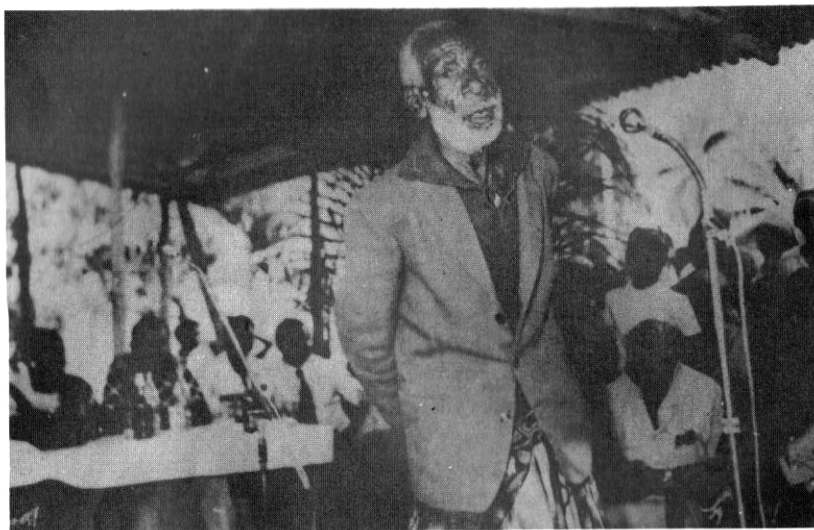
A notre époque marquée par la crise des valeurs culturelles, notamment dans les pays-ex-colonisés, nous devons nous mobiliser pour redorer le blason de notre littérature orale, de nos chants et danses sacrés, de notre art sculptural au symbolisme raffiné. Nous devons replonger nos jeunes dans l'*Univers de la Parole*, les initier au langage du tam-tam et aux rythmes du tambour. Nous le pouvons, grâce à une recherche patiente de l'information objective qui conduira à l'élaboration de plus en plus dynamique du processus de réinsertion de nos enfants dans leur matrice socio-culturelle originelle.

**Le savoir, comme le feu, s'obtient du voisinage. Et il s'obtient au moyen de la Parole qui prend des dimensions particulièrement originales dans la civilisation négro-africaine.**

LES OBJETS CARACTERISTIQUES  
DE MBOK

Dessin NLÖME Moïse sur  
Information MAYI-MATIP





Ngé Ngé MAEMBLE, surnommé MINKWEE mi MBON  
Engageant le monde visible et invisible au cours d'un meeting populaire à SONG  
MBONG (1975) – (Photo Service Animation Jeunesse-Sports)



Mbombok BELL YAMB Maa entouré de 4 bambombok  
Engageant le monde visible et invisible au cours d'un meeting populaire dans l'Arron-  
dissement de MAKAK (1975) – (Photo Service Animation Jeunesse-Sports).

## CHAPITRE II

### INITIATION A LA SYMBOLIQUE ANCESTRALE

Mon père me répétait que la vie est une immense forêt pleine d'inconnues. Quinconque y entre doit se laisser guider par les traces de ses ancêtres, car «parce que la rivière n'avait pas de guide, son cours a suivi une ligne-sinueuse».

Nous essayons d'apporter par cet ouvrage notre modeste contribution au tracer de la voie que doit suivre notre jeunesse dans la forêt inextricable que représente la vie d'aujourd'hui, marquée par une dangereuse crise des valeurs civilisatrices traditionnelles africaines.

Cette publication aborde un aspect de cette civilisation africaine dont l'intérêt aurait pu susciter une réflexion en profondeur, si notre intervention ne se limitait pas seulement à dégager certaines traditions ancestrales brutes pour permettre leur transmission. Evidemment, une telle méthode rejoint le système des veillées au clair de lune plutôt qu'une quelconque méthodologie utilisée dans une Université de type occidental.

Notre démarche — cerner rapidement l'institution Mbok en tant que aspect de la civilisation africaine — vise la mise à la portée de la mémoire, de quelques éléments d'information essentiels pour susciter une légitime curiosité et pousser le lecteur motivé vers de fructueuses recherches et vers des comportements nouveaux dans la perspective d'assumer la maîtrise de notre développement. Nous l'avons déjà dit, il s'agit d'acquérir pour pouvoir les léguer, les connaissances génératrices des valeurs saines. Il s'agit aussi de susciter la prise de conscience par la famille, base naturelle de la société, de son rôle d'information et de formation des enfants. Ce qui oblige les adultes à se soumettre à une éducation permanente de la société d'hier et de celle d'aujourd'hui, sous la direction des héritiers de nos ancêtres détenteurs du savoir acquis dans les cercles initiatiques africains et de nos professeurs détenteurs de la science apprise dans les universités.

Les valeurs négro-africaines récupéreraient, de ce fait, leurs véritables dimensions. Elles se révéleraient aussi bien modeleuses des mentalités que mobilisatrices des énergies créatrices. Ce qui aurait pour résultat au niveau des individus, de maintenir le res-



pect des constantes de notre civilisation tout en développant les capacités d'ouverture vers les données de l'avenir. Cette civilisation se fonde sur la valorisation de l'unité du visible et de l'invisible, le principe de solidarité qui implique l'hospitalité, le respect de la vie comme valeur sociale fondamentale, le souci du dialogue constant, etc.

Mais ce qui caractérise aussi notre culture, la culture négro-africaine, c'est le rôle et la place qu'occupe la Parole.

Nos ancêtres distinguaient la parole ouïe de la parole vue. C'est-à-dire le langage phonétique et le langage gestuel et symbolique. Si les proverbes, les sentences, les devises, les devinettes contribuaient à donner du volume au premier, les entailles, les nœuds et les masques, tels que certains sont reproduits dans la présente publication donnaient, entre autres exemples, du relief au second.

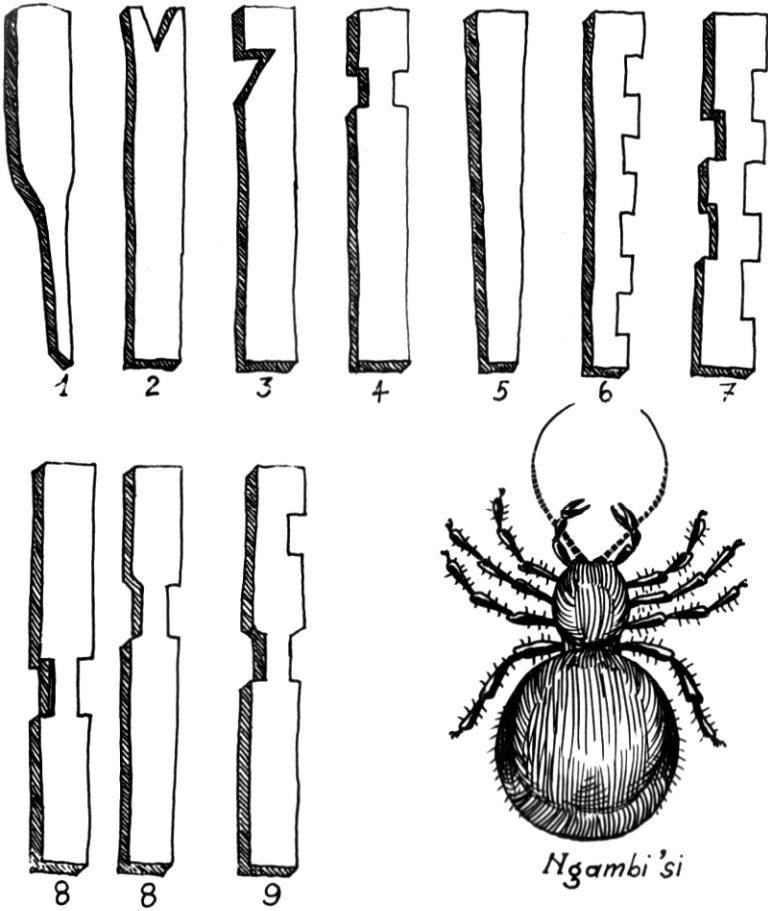
Qu'ils soient représentés par un arbre, un rocher, une termitière, qu'ils soient taillés dans les métaux, les pierres, le bois ou faits avec de la terre, les masques sont de loin autre chose que des ornements ou de simples phénomènes artistiques à contempler. Par la parole, notre sculpture leur assigne des fonctions soit agressives, soit défensives.

Dès lors par leurs traits, par leurs formes visibles, ils expriment la réalité divine projetée sur la matière, épouvantail contre le mal et intermédiaires entre les ancêtres et leurs descendants.

Qu'il s'agisse de commander la nature et ses éléments simples ou complexes, gazeux, liquides ou solides, minéraux, végétaux ou animaux, de leur attribuer des noms propres ou d'orienter la force des phénomènes, d'intégrer l'individu dans le groupe, de le recommander au monde d'en bas invisible ou de l'y décommander, de le marquer du sceau du pouvoir, etc, la parole pèse sur l'univers, d'un poids «façonnant».

# LA PAROLE VUE

«dihô di Ngambi»



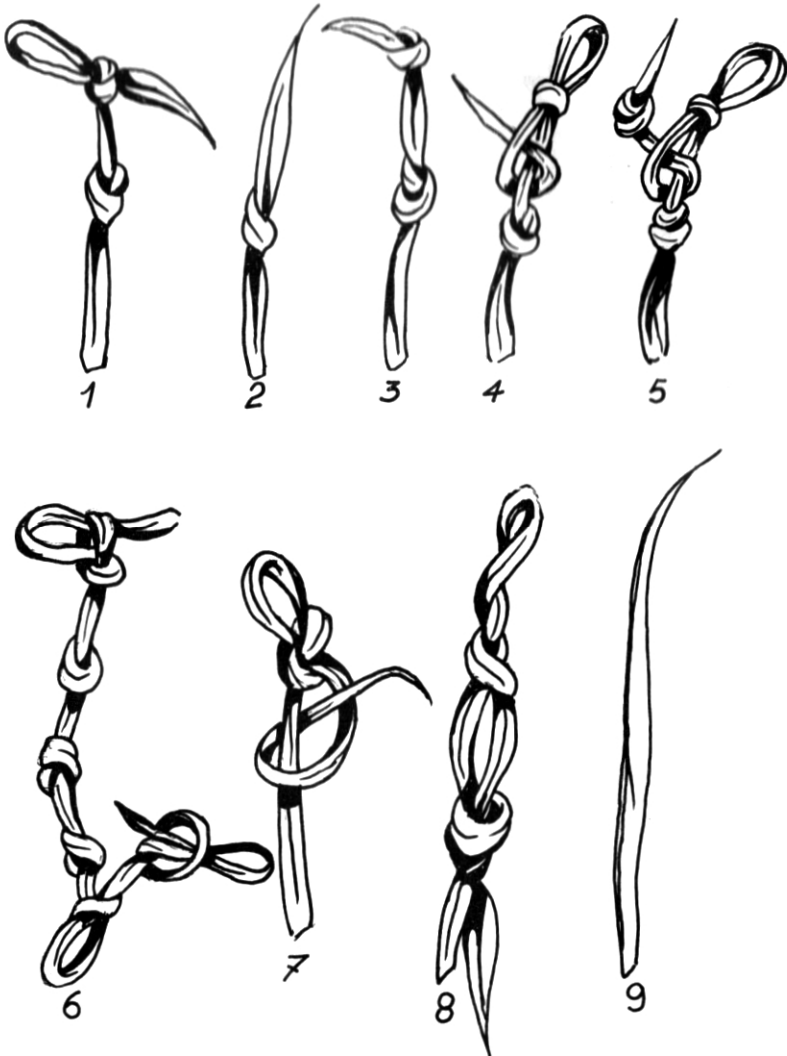
Les noms propres de diho

- 1 = Hibiñk hi son hihô
- 2 = Hiol hila
- 3 = Kop hihô
- 4 = Kiñi ño hihô

- 5 = Om makô hihô
- 6 = U bédék ni mbok hihô
- 7 = Likañlihô
- 8 = Banyim moo bahô
- 9 = Bambmoo bahô

# LA PAROLE VUE

## Le Code des nœuds



Dessin de NLOME Moïse sur  
Information MAYI-MATIP  
et MAKON ma NLEND.

Elle étend son emprise sur les deux faces, visible et invisible du monde, dans tous leurs aspects et, de ce fait, elle est le vecteur fondamental qui reconnaît et catalyse les forces potentielles et les mânes qui résident, comme principes actifs, dans les objets matériels, inanimés, animés mobiles, ou animés fixes. Elle libère, oriente, utilise ces principes actifs, les transforme en une énergie efficace, manifeste, dont les effets, lents parfois, n'en demeurent pas moins réels, en une énergie qui, selon les options, peut être utilisée pour la découverte du Bien (rites religieux) ou l'érection du Mal (rites sorciers).

Nous savons, par l'exemple de la médecine de nos ancêtres (et les rites que nous allons évoquer rapidement dans les chapitres qui suivent) que la Parole, libérée dans des circonstances bien déterminées, produit des effets incalculables. Elle peut alors provoquer, arrêter ou éliminer un état, un phénomène, une situation. Pour la manipuler dans ces circonstances, une initiation préalable, parfois longue, est indispensable qui va ajouter au charisme personnel la force de la volonté et forger dans l'être une foi inébranlable, moteur de l'efficacité du «vouloir exprimer», c'est-à-dire de l'acte accompli.

C'était cela le crédo de nos ancêtres. C'est pourquoi ils respectaient la Parole donnée, ils tenaient à la Parole, ils ne disaient pas n'importe quoi à n'importe qui, n'importe où, n'importe quand et n'importe comment ; c'est pourquoi ils organisaient l'entrée de l'enfant, dès son jeune âge, dans cet Univers de la Parole, un univers de la puissance, et le soumettaient à une initiation.

Celle-ci s'est toujours articulée, quand elle est complète, sur trois grandes étapes qui se subdivisent en leur sein en 9 degrés répartis conformément à notre conception du monde : une face externe et matérielle comprenant deux niveaux : celui de la façade principale et celui de la secondaire ; une face interne et vitale, conçue à l'image d'une case comprenant le niveau de la salle de séjour, celui des chambres et ceux des recoins et sous-lits. D'abord pour le jeune, l'apprentissage de la vie par l'action. Ensuite pour l'adolescent, l'initiation aux faits du monde visible, à la compréhension profonde et positive des us et coutumes, des interdits, de l'organisation des strates sociales, de la médecine simple. Enfin pour l'adulte et quand il est apte et appartient à la lignée de Mbok, la grande initiation qui permet de comprendre et

d'orienter toutes les manifestations de la création, d'y avoir accès à l'intérieur de l'institution embrassée : MBOK, UM, NGE, KOO, etc...

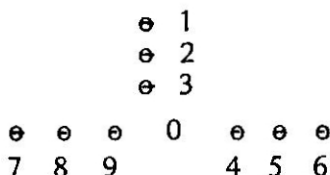
Une telle initiation est nécessairement longue et c'est pourquoi elle ne s'improvise pas et n'est pas réalisable en dehors de la lignée de Mbok (Kum Mbok). Mais sa particularité est qu'elle n'est pas cloisonnée. Ainsi, dès l'étape de base fondamentale, l'enfant est mis immédiatement en contact avec les connaissances des autres étapes, sous forme de jeu intuitif qui allumera sa perception. Ceci est simple à comprendre en prenant l'exemple de la numéralogie des ancêtres. Celle-ci marquait l'évolution de l'esprit vers la matière ou de la matière vers l'esprit. Jetons un coup d'œil rapide sur une leçon : «Bô i lélég bé likañ» (les neuf premiers nombres, terme de toute médication). On peut constater que l'enfant va acquérir le sens de la quantité 9 (étape fondamentale). Mais intuitivement, il a accès à sa signification topologique (étape secondaire) et ésotérique (étape supérieure).

Essayons de présenter rapidement cette leçon avant d'en tirer des enseignements.

La leçon formelle : «Bô i lélég bé likañ».

Le maître pose sur le sol neuf noix séchées de raphia, ou des cailloux, ou fait des trous et dessins sur le sable, en présence de l'enfant, dans la constellation suivante, reproduite 9 fois.

#### DEMONSTRATION



Le maître touche les cailloux 1, 2 et 3. Chaque fois qu'il demandera «Kiini», l'enfant répondra :

- o 1 — Ki'ni ?
- o 2 — Ki'ni ?
- o 3 — Ki'ni ?

- o 1 — Hiakda
- o 2 — Hibama
- o 3 — suugè-suugè-Balém-ba

Au Centre et au point 0, il demande :

- o 0 — Ki'ni ? l'enfant répondra : o0 — Libôga jèm jada matiimba juèm.\*

Puis, il va vers la droite, touche successivement 4, 5, 6 et l'élève répond chaque fois :

- o 4 — Ndum nu
- o 5 — Ndum nu
- o 6 — Ndum nu

Le maître revient sur le cercle du milieu, 0, et l'élève répond :

o0 — Libôga jèm jada matiimba juèm.

Enfin, le maître va vers la gauche, touche successivement 7, 8, 9 et l'élève répond chaque fois :

- o 7 — Ndum nu
- o 8 — Ndum nu
- o 9 — Ndum nu

Le maître revient sur le centre 0 et l'élève répond :

- o 0 — Libôga jèm jada matiimba juèm.

Ce premier groupe (de 1 à 9 sera repris 9 fois). L'élève, qui ne regarde pas la constellation, doit répondre correctement aux «Ki'ni ?» du maître.

En plus de l'acquisition de la quantité 9 avec ses compositions et décompositions, l'enfant, surtout celui qui a une avance dans la vie de son esprit, peut accéder aux sens suivants : vertical, haut-bas, milieu, horizontal, profond-droit, profond-gauche. Un jour, il y percevra la notion de descente, une communication avec l'au-delà, par un cercle vide, et ce retour vers le cercle vide, il saisira, adulte, le sens de la réincarnation (1), du choc en

\* Unité répétée x fois.

(1) (Les Négro-africains croient en l'existence de ce phénomène. Ils coupent le doigt d'un bébé décédé. Souvent la mère du défunt accouchera d'un enfant de même sexe que celui-ci et la preuve de la réincarnation est administrée dès que le nouveau-né a le doigt coupé. Les cas de Monsieur O. B. et de Madame J.M.M. sont des exemples encore vivants).

retour, l'unicité de «ici et maintenant» (Ha nano), de l'espace-temps, des deux faces du monde, les manifestations du monde causal avec la fusion passé-présent-avenir : hier étant aujourd'hui-demain : Yani veut dire ou demain ou hier. Tout ceci paraît fort compliqué. C'est parce que la numéralogie des ancêtres de 1 à 9 est l'une des plus hautes manifestations de la parole. Elle décrit l'Univers en un langage symbolique hermétique qui, de nos jours, ne peut plus être appréhendé avec la même clarté, la même rigueur, sans initiation préalable.

Ce nombre, pour le négro-africain, représente toujours une fraction de l'Univers. La loi accomplie, l'action irréversible, complète, efficace sont représentées par le nombre 9 qui contient les autres : «Bô». On dit Bô, Si bo Ngi : neuf sont la terre et le ciel. Le bas habité par le monde invisible et le haut habité par le monde visible. C'est-à-dire l'Univers comprenant les plans souterrains, cachés, secrets, intériorisés, ésotériques du monde invisible ; superficiels, visibles, extériorisés, exotériques du monde visible. Neuf (9) c'est l'accomplissement total. «Bô Lelek bé likañ».

Si nous analysons ce qui précède à la lumière de notre vision de l'homme et de l'Univers, nous constaterons que 9 équivaut à 3 fois 3. Trois étant le symbole du soufflet à poches qui par l'air, active le feu qui liquéfie le métal et pulvérise le végétal. 9 est donc la synthèse air-feu-eau-terre, quatre éléments qui constituent la nature et qu'on retrouve dans l'homme, et en dehors desquels la vie n'est plus possible. 3 pris tout seul, symbolise : l'équilibre, la stabilité, l'ordre immuable, l'action, la solidarité agissante. Il a la valeur trinitaire.

### MBE MUDGA MAA I NSEL BE

N'y trouve-t-on pas l'union Père-Mère-Enfant, personnages qui, pris séparément, constituent chacun un domicile (sens astrologique) mû vers l'autre par la même force cosmique : l'AMOUR ! C'est l'univers physique trinitaire : minéral-végétal-animal, gazeux-liquide-solide. L'animal évolue donc à partir de la boue qu'il conserve et redevient quand l'Étincelle rejoint la Loi.

C'est aussi l'univers matériel dont l'expression employée en médecine ancestrale «Yaaba bô» symbolise une topologie tridimensionnelle. C'est enfin l'univers temporel où la réalité de



l'unicité «passé-avenir» n'est appréhendée dans le présent que par l'initié accompli, le voyant ou le clair-voyant, qui a prise sur le monde causal. «Passé-présent-avenir» fusionnent dans ce monde causal, se confondent, occupent le même espace-temps.

La rupture est néfaste. Le maintien de 3, sans soustraction, une condition de succès, d'harmonie :

### MBEE MUDGA MAA I NSEL BÉ.

9 lui-même se décompose en nombres féminins, pairs, et masculins, impairs : 8 et 1 ; 2 et 7 ; 6 et 3 ; 4 et 5. Cette dernière décomposition marque un déséquilibre par unité, par l'unité.

Le nombre 4 (5 - 1) représente la féminité, un manque de je ne sais quoi, la main moins le pouce, donc celle qui ne peut pas saisir solidement. Il symbolise le relâchement, le non permanent, la recherche d'un complémentaire, tandis que le nombre 5 (4 + 1) représente la masculinité, la main complète, l'étau. Il symbolise la présence, la puissance et la permanence.

L'union de 5 et 4 qui intervient par conséquent après l'annulation de leur différence (+ 1 - 1), donne naissance à 9, nombre exclusif, total qui symbolise la vitalité évolutive à partir de la pourriture, donc de la mort qui décompose pour faire renaître à la vie : Bô (9) en basàà veut dire aussi «pourriture».

Lép i sog bibô : l'eau lave les pourritures.

Il symbolise, à partir de cette réalité, la puissance immanente: il y a la vie dans le «pourri». C'est en quelque sorte le pouvoir accompli, celui qui utilise indistinctement les forces positives et négatives pour stabiliser l'Univers, un nombre multiple de l'équilibre (3), qui culmine, devient une unité dans les décomptes initiatiques : 9 - 18 - 27 ... «Bô yada, Bibô biba, Bibô biao... Bô leleg be likañ» (une neuvaine, deux neuvaines, trois neuvaines...)

Tous les rites basàà respectent cette signification. Le rite de l'attribution d'un nom : «Yaa», celui de la séparation définitive d'avec un parent défunt : «Ndumb-Liso-Moo», etc... ne sont organisés que quatre (4) jours après la naissance ou l'enterrement d'une femme et cinq (5) jours après la naissance ou l'inhumation d'un homme. La durée de veille sur les sépulcres, la durée de conservation du pouvoir de guérison d'un remède, etc... vont de 9 en 9 jours.

Comme l'énergie électrique, indéfinissable mais hautement efficiente, la parole, phénomène abstrait, exerce sa puissance sur la création.

Selon les anciens basàà, l'accès à la connaissance de ce phénomène qui établit la différence principale entre l'homme et les autres êtres de cette terre, constitue le premier pas vers la découverte des ressorts secrets de la création.

Dans cette vision, la cosmogonie, comprise comme l'origine de la création, est oralement enseignée au moyen des noms qu'on fait souvent réciter aux enfants sans que ceux-ci, à leur âge, y comprennent quelque chose. Cette cosmogonie fait allusion au singe, au crabe, à la terre, etc... pour situer l'origine de l'homme dans son interminable voyage aller et retour. Voici pris au hasard, un exemple qui sert de leçon contenant des noms, tous symboliques.

Le maître pose la question	L'élève répond
- Ki u nun me hala (pourquoi me regardes-tu comme ça ?)	mis ma ntét (les yeux de ntét)
- Ntét wen ? (ntét de qui ?)	Ntét Kôï (ntét du singe)
- Kôï yen ? (koi (singe) de quoi ?)	Kôï lingéhi
- Lingéhi jen ? (Lingéhi de quoi)	Lingéhi li kuba
- Kuba yen ? (kuba de quoi ?)	Kuba jala (kuba de crabe)
- Jala jen ? (crabe de quoi ?)	Jala li mbus
- Mbus yen ? (mbus de quoi ?)	Mbus ma songo (mbus de massongo)
- Ma songo men ? (massongo de quoi ?)	Ma songo ma lañ (huile de palmistes)
- Lañ yen ? (huile de palmiste de qui ?)	Lañ Mbéa (lañ de Mbéa)

- Mbéa wen (Mbéa de qui ?)	Mbéa Batjôm (Mbéa de batjom)
- Batjôm bèn (Batjôm de qui ?)	Batjôm ba kunde (indépendance)
- Kunde yen ? (kunde indépendance, liberté de qui ?)	Kunde Mbogmal (kunde de mbogmal)
- Mbogmal yen ? (fin de l'Univers de qui ?)	Mbogmal Kilôngô (fin de l'Univers de Kilôngô)
- Kilôngô yen ? (kilôngô de qui ?) (la femme)	Kilôngô nku (kilôngô de nku)
- Nku wen ? (nku de qui ?) (tam-tam)	Nku ngôlôn (nku de ngôlon (biche)
- Ngôlôn yen ? (Ngôlôn de qui ?)	Ngôlôn bikaï (Ngôlôn de la forêt)
- Bikaï gwen ? (bikaï)	Bikaï bi éng
- Eng yen ? (eng (métal) de qui ?)	Eng ntém bisi hi malak bôt (Eng (métal) de l'immensité de la terre qui engloutit l'humanité).

Cette leçon en 9 fois deux questions et réponses contient 18 noms propres évoquant les images qui se rapportent aux secrets de la nature élémentaire et divine.

Dans cette sphère du nombre, et dans la vision globale et profonde de l'Univers, la Parole continue l'œuvre de la création, nous met en relation avec les ancêtres par des langages plus ou moins accessibles : tantôt en paroles ouïes : mélodies, sons du tam-tam et d'autres instruments, proverbes, maximes, adages, sentences, préceptes, apophtegmes, etc... tantôt en paroles vues : gestes, figures, masques, dessins, couleurs, formes, nœuds, objets taillés, etc... Tout cela constitue autant de moyens de création, d'explication et de communication. La structure de la langue basàà, en fait un instrument privilégié dans la compréhension des deux faces de l'Univers.

La maîtrise de la parole, celle ouïe et celle vue, est essentiellement dans la saisie et l'interprétation utile des injonctions de cet univers, dans leur vulgarisation, pour leur juste mise à profit par la société dont tous les membres ne peuvent atteindre la profondeur de cette sagesse millénaire, ancestrale.

Je le répète encore. C'est pour que nos jeunes, formés dans un milieu différent et pour d'autres objectifs, puissent prendre racine dans leur culture que nous avons voulu leur faire prendre conscience de l'importance de l'Univers de la Parole, les inviter à se ranger, pour ne pas se perdre et perdre nos acquis, sur la piste des ancêtres que nous essayons de frayer par notre contribution. Que notre jeunesse, avide du savoir, côtoie les vrais Patriarches, les Pontifes de la Parole. Seule, cette jeunesse va se fourvoyer, se décourager.

MAN NYIK ANTÔB BE LIHAN<sup>^</sup> : Le petit porc-épic ne fraie pas sa piste.

et

SULUK I NIMLE BE NANG<sup>¨</sup> : La fourmi-soldat ne se perd pas quand elle est dans une file.

Que notre jeunesse se recommande de vrais patriarches détenteurs du savoir des ancêtres négro-africains — et il y en a encore, — patriarches et informateurs compétents, nombreux et disponibles pour nous aider à rassembler nos traditions orales ancestrales pour la promotion de notre culture nationale. La jeunesse évitera ainsi des erreurs fatales. En effet, seuls les vrais patriarches détiennent un pouvoir, une autorité et un savoir qu'ils peuvent transmettre. Alors, de tels initiés sont efficaces.

LI HUSLAGA A NYODNEGE : La guêpe doit partir du  
I JIMB NDI A KOGAGA : guépier pour piquer violemment.

Hors de cette voie, les jeunes répéteraient comme des perroquets des bribes de connaissances superficielles, mal orientées, mal élaborées et par la suite, incomprises, inassimilables, indigestes, inutilisables. Les conséquences peuvent être fatales :

U KÉNE NGÈN ?	: Si tu énonces un proverbe
U KOBOL BÈ	: sans que tu le traduises
NGÉ NGÈN A JE WE	: le «ngé» du proverbe te dévore.

Nos successeurs doivent être dignes de nous. Pour accéder aux profondeurs des connaissances initiatiques, qu'ils s'efforcent de maîtriser la langue, véhicule irremplaçable de notre vision globale de l'homme et de l'univers. Ils auront ainsi la possibilité de puiser directement de la marmite ancestrale, les créations enrichissantes de leur matrice culturelle. Nourris de ce viatique, ils se présenteront au dialogue des cultures plus forts que père et mère, fiers de leurs personnalité retrouvée, de leur identité camerounaise, de leur africanité militante. Ils continueront ainsi à consolider notre unité nationale et notre sens de la coopération internationale dans le non-alignement.

HE UNJE	: Si tu n'as pas mangé
U NUU	: jusqu'à satiété
U PÔNA BÈ	: tu ne peux ressembler
NSOŃ BO NYUŃ	: à ton père et à ta mère.

Nous venons de nous intéresser longuement à la parole ouïe, exprimée dans des circonstances précises. C'est à dessein que nous n'avons pas étendu notre exploration sur tout l'Univers de la Parole, aux chants et danses, aux chansons, aux rythmes.

Quant à la parole vue, nous présentons ici, très rapidement, deux exemples caractéristiques.

Le premier a rapport à la relation mystique que l'initié de NGAMBI entretient avec l'ancêtre incarné en l'Araignée mygale. Pour obtenir une information nécessaire, pour comprendre le passé, le présent ou l'avenir, il dispose à l'orifice d'entrée et de sortie de l'Araignée-mygale, 9 lamelles de bois de parasolier taillées (Fig. 1) dont il a, au préalable, coloré les 2 faces de rouge (ou de blanc), et de noir. Il s'adresse à l'Araignée-mygale, selon un rituel, lui pose son problème. Dans la nuit, l'Araignée-mygale dispersera les lamelles, les disposera de telle manière que l'initié puisse capter l'information par interprétation : la mygale s'est exprimée. L'invité a «vu» et compris.

Le deuxième a trait aux messages, à la correspondance que les initiés s'adressaient dans des circonstances précises à travers des palmes nouées (Fig.2). Le secret de ce code n'était connu que de rares initiés, notamment des «Bambombok».



L'honorable vieillard Moïse BAYIHA, père du Révérend Pasteur André-Philippe BIYONG intervient ici peu avant sa mort au cours d'une réunion populaire du compte-rendu parlementaire organisée à Minka (Arrondissement de Makak).

## CHAPITRE III

### PAROLE ET EXISTENCE

#### PAROLE ET NATURE

La présence du verbe se manifeste, concrètement, lors du traitement des malades et des maladies. Tout va être fondé sur les informations fournies par la nature elle-même. L'initié l'interroge à tout moment, cherche à la comprendre. Il l'écoute très attentivement, scrute les renseignements à travers le comportement des animaux et des plantes. Il interprète la plainte du «*hitii*», l'interrogation du «*fé-nkée*», le chant du rossignol «*mud-ba yôngô*», le croassement du corbeau, le cri du chimpanzé, le sifflement de l'antilope, la rencontre de tel serpent, tel mollusque, le choc de ses pieds qui se heurtent (*hibagi*), pourquoi on s'est mordu la langue en parlant ou en mangeant, etc... Il surveille la croissance et la floraison de ses liliacées (*malân*). Tout a un sens, une signification, un impact. Tout constitue un avis, voire un préavis, y compris ce qu'il voit en rêve. Il est informé, alors il réagit par le rite ou (et) par la parole.

Examinons très rapidement cette présence de la parole sur les minéraux, les végétaux et les animaux.

#### 1er cas : LA PAROLE SUR LES MINERAUX

La seule parole qui accompagne certains rites au début des semailles provoque la fertilité du sol, et protège les récoltes. Par des rites, les initiés peuvent, au moyen de la parole, orienter la pluie de façon qu'elle ne tombe ni le jour, ni sur la région où elle devait tomber (*Liban nop*).

Certains tronçons de cours d'eau dangereux furent exorcisés. Des cérémonies, avec sacrifice de chèvres, avaient définitivement «*calmé*» la Kellé par des rites faits sur le *lia-limamb-Kellé* : on ne s'y noie plus jamais.

Par la parole, les initiés commandent au tonnerre. Ils peuvent orienter la direction du vent. La parole dite sur certaines argiles et sur la poudre des termitières par exemple, leur confère des pouvoirs de guérison, de protection, d'immunisation.



## 2e cas : LA PAROLE SUR LES VEGETAUX

Les plantes médicinales, dont l'initié utilise certaines parties pour soigner ses malades, protéger les bien-portants contre les maléfices des sorciers ou pour conjurer un mal collectif constituent, elles-mêmes, autant de révélateurs. Certaines écorces taillées, conservées recèlent, par la parole, un pouvoir réel. Baway, Témb ni Nye Bak Mam, Suhe, Hondol, Sibgañ, etc...

En effet, l'initié peut repérer ces plantes plus ou moins facilement, les retrouver ou non à leur place habituelle ou les découvrir après une recherche, une prospection plus ou moins longue, laborieuse. Tout cela est significatif ; la plante veut ou non se prêter à son utilisation en faveur de tel élément de la nature : le malade.

A cette phase d'information qui requiert beaucoup de concentration de la part de l'initié, succède l'opération de cueillette ou récolte. L'initié arrachera, selon le besoin de la médication, des racines, écorces, bourgeons, feuilles ou fruits.

Cette opération est marquée par un rite dont l'essentiel est la parole. L'initié évoque tout d'abord l'origine, la légitimité et la source de son pouvoir.

Me mbada bé me we ki bongè : Je ne te ramasse pas com-  
bambada hikamba kômôl ni : me les enfants ramassent  
manjab : les noisettes et les karités.

Il se présente ensuite à la plante et, pendant la cueillette, prononce la phrase sacramentelle suivante :

U bay libuy, me nhel we bee : Tu étais une herbe vulgai-  
bi likañ : re, je te transforme en  
: remède, en un pouvoir.

S'agissant de la récolte d'écorces, l'initié utilise une technique spéciale. Chaque fois qu'il taille un arbre, il voit sur quelle face tombe l'écorce. «Yé», s'exclame-t-il quand la face interne se présente à lui ; il a donc crié sa joie, sa victoire sur le mal. Dans le cas contraire, il reprend l'opération jusqu'au succès.

De même, avant d'administrer tel ou tel remède au patient, il va recourir à la même consultation par végétaux interposés.

Cette fois, de sa paume droite, il casse (Libol Panâl) une feuille tendre de «Hibôda» posée sur le vide que forment le pouce et l'index gauches se touchant aux extrémités. Il la fait voltiger et surveille la chute : si c'est la face interne comme pour l'écorce, l'initié allumera à l'endroit un petit feu pour obtenir une fumée dont la propriété est de pourchasser les maléfices.

### 3e cas : LA PAROLE SUR LES ANIMAUX

Ce qui a été dit pour les règnes minéral et végétal s'applique tout aussi bien aux animaux. Par exemple, l'initié peut aussi utiliser un coquillage «hikéni». Il le fait glisser sur le front, la poitrine du patient, et le laisse tomber en chute libre. La position «face» sera toujours opportune, favorable à la poursuite du traitement.

Par la parole, celui qui est au faîte de l'initiation peut téléguider les bêtes dans leur brousse. Il peut désigner, par conséquent à l'avance, la bête à ramener d'une battue pour telle ou telle intervention. Ainsi, pour le sacre de l'actuel patriarche de Njock-Nkong, KUMBA NON, son instructeur, Eog Makon avait exigé un fauve. Mais les fauves étaient plutôt rares en cette région. Obéissant à l'ordre de son instructeur, Kumba Non alla en forêt et au cours de la partie de chasse, il rencontra deux panthères, en abattit une à coups de lance et la ramena à son instructeur. Ne dit-on pas, pour illustrer que l'animal, au fond de sa forêt, est soumis à l'influence de la parole :

- |                         |                              |
|-------------------------|------------------------------|
| Ki mayinda matabé likañ | : S'il n'y avait pas de pou- |
|                         | : voir dans la parole, pour- |
|                         | quoi l'antilope (hisé),      |
| hisé hinsag ki ?        | : une fois encerclé dans la  |
|                         | : brousse, danse-t-elle ?    |
| ou encore :             |                              |
| Balômblag nkôd kul      | : Le monologue devant la     |
|                         | : tortue séchée est entendu  |
|                         | : par la tortue              |
| Kul yômi i nogog        | : vivante.                   |

De même, par la parole, on peut commettre une bête sauvage, un serpent par exemple, à la garde d'un bien : arbre fruitier, champ, récolte, grenier ou habitation, etc...

La métamorphose des hommes en animaux, l'utilisation des bêtes sauvages par les sorciers comme agents pour nuire aux personnes ou à leurs biens, sont autant de phénomènes provoqués dans les rites sorciers, par la parole.

## PAROLE ET MEDECINE

La médecine chez les ancêtres basàà, surtout à un degré élevé, est une application systématique de tout ce qui précède. Cette médecine est une médecine tout court. C'est vouloir la dévaloriser, la dénaturer face à la médecine importée que de la qualifier de traditionnelle. En plus, la médecine telle qu'elle avait été pratiquée par nos ancêtres revêtait beaucoup plus une dimension rituelle et culturelle que celle, scholastique, qui est attribuée à la médecine enseignée dans les universités. D'abord parce que la médecine des ancêtres africains ne limitait pas l'homme à un contenu purement matériel, mais considérait également son environnement sociologique et écologique.

Elle s'appuyait pour cela sur notre vision globale de l'homme, en même temps souffle vivant, énergie, synthèse de matières animales, végétales et minérales, pensée, esprit liés à l'environnement, au groupe et aux ancêtres.

Ensuite, l'initié de la médecine, bien supérieur au soigneur, différent du guérisseur, opposé au sorcier et au charlatan, traitait le malade et la maladie en tenant compte des causes objectives et subjectives, des facteurs cliniques et des pressions psychologiques. L'initié fouillait dans l'être global.

Plus l'initié se trouvait en harmonie constante avec les trois règnes minéral, végétal et animal, plus sa parole donnait à sa thérapie une efficacité maximum. La présence de la parole conférait à son art de guérir sa valeur de médecine ésotérique, sacerdotale et initiatique. Suivant la gravité de la maladie, par exemple, l'initié de la médecine, après avoir rappelé l'origine de son pouvoir, faisait l'injonction suivante :



Un dialogue avec la Nature.

– Pour une maladie simple :

BA OM BA OM... : Ceux qui envoûtent, jettent le mauvais sort, le jettent.

BA HEYA BA HEYA... : Ceux qui désenvoûtent, enlèvent le mauvais sort, l'enlèvent.

BA OM, ME HEYA... : Alors qu'ils ont le pouvoir d'envoûter, j'ai le pouvoir d'exorciser : j'exorcise.

– Pour des cas très graves :

BA NOL BA NOL... : Ceux qui tuent, tuent.

BA TODOL BA TODOL... : Ceux qui ressuscitent, ressuscitent.

BA NOL, ME TODOL... : Ils tuent, moi je ressuscite.

Il peut utiliser, au besoin, d'autres termes ou formules orientés vers la recherche constante de l'efficacité. Il emploie alors un langage d'initiation. Des paroles prononcées dans les conditions prescrites sur les herbes et autres éléments multiplient leur pouvoir de guérison. Il faut relever tout de suite que ces paroles initiatiques sont renforcées par le charisme naturel et personnel du thérapeute basàà, charisme entretenu par un mode de vie spécial soutenu par de fréquentes purifications où la parole est toujours présente. Qui n'est pas initié prononcerait les mêmes paroles sacramentelles mais n'obtiendrait généralement pas le plein effet bénéfique. Car le discours ci-dessus est une exhortation, une prière, adressées aux deux mondes, à la nature entière pour qu'ils conjuguent leurs forces en vue d'aider le thérapeute. Celui-ci aura rappelé, au préalable, les cas connus où le respect des lois et principes initiatiques concernées ont été bénéfiques et les cas où leur omission a donné des résultats contraires ou décevants.

Par ailleurs, le thérapeute a parfaitement conscience de ses limites. Il recherche le concours et la coopération d'autres pra-

ticiens initiés soit parce qu'ils sont plus avisés ou plus spécialisés dans un cas constaté, soit parce qu'ils sont plus disponibles, ou qu'ils sont seuls qualifiés pour des cas qui sortent du champ de sa compétence. Cette collaboration entre praticiens initiés est indispensable ; une sentence la consacre :

- MINGÊ MI LÔÑHAGA NGOM** : Les grands initiés se passent le grand tambour de l'office
- NDI KEL I PALA YE** : pour que le jour se lève tôt.

En clair, «il convient aux praticiens initiés, aux thérapeutes, d'entretenir une étroite collaboration dans la médecine pour hâter la guérison du malade».

### LA MANIFESTATION DE LA VERITE DANS LES ENQUETES JUDICIAIRES

Un acte répréhensible peut être commis en secret dans la société. La rumeur publique peut dénoncer le coupable qui clame son innocence. L'un quelconque des membres de la société se plaçant en témoin de celle-ci persiste dans l'accusation, il veut provoquer la sanction. On dit : **BO-LIEMB**. Il concrétise sa volonté par un acte sur le corps de l'accusé ; **LITEN HUHUI**. Dès lors, la procédure de la production de la preuve s'engage. Il se peut également que l'auteur du méfait soit totalement inconnu. C'est alors tout le village qui aura recours à l'usage des ordalies.

Citons-en quelques formes existantes :

— **GWEM NDÔÑ** : on investit un pan de forêt. Par un rituel où la parole constitue l'essentiel, on appelle le concours des forces invisibles qu'on met en action. Si l'accusé est innocent, il ramènera de sa chasse l'une des bêtes connues comme favorables : «Nsombo-koo, hisé, nkôt-nyoo», etc... Sinon, il tuera soit une vipère, un varan, un porc-épic, soit **likug-kikoo**, sô, etc...

— **KAHE** : il existe deux herbes. L'initié leur assigne la mission de faire découvrir la vérité. Il les cueille, les broie, les place dans un cornet (**sogoo**) mélangées à de l'eau dont les gouttes

seront déposées sur toutes les articulations d'un côté comme de l'autre, jusqu'au crâne du corps de l'accusé présumé.

L'innocent sentira le besoin d'uriner ; le coupable non. Souvent, l'initié doit intervenir pour débloquer la complication urinaire de l'accusé présumé en lui administrant par la bouche une potion.

– *HITJO*. L'accusé, après s'être lavé les mains dans un liquide spécialement préparé, accepte de recevoir en pleines paumes, une résine fondante. Celle-ci n'adhère pas s'il est innocent.

– *HÔND*. Le même principe utilise une hachette chauffée au rouge vif. L'innocent l'arrête sans se brûler.

– *LISON LI PÉE, JIS-LI-MBAS*. Une dent de vipère ou un grain de maïs est chargé de s'enfoncer dans l'œil du coupable. S'il tombe, l'accusé est innocent.

La plus dangereuse des formes est sans conteste, le *TÔM*, boulettes obtenues à partir de certaines écorces, qu'on avale pour prouver son innocence. Le verdict peut être fatal, donc irréparable.

Dans tous ces cas, l'initié prononce des paroles rituelles sur le produit à administrer ; l'accusé, en l'utilisant, se disculpe et invoque l'action immédiate du produit. L'essentiel réside ainsi dans la force de conviction des paroles prononcées par l'un et par l'autre.

## CHAPITRE IV

### PAROLE ET INDIVIDU

La parole exerce une influence toute particulière sur l'individu, centre d'intérêt, nous l'avons dit, de notre vision du monde. Elle produit des effets à toutes les étapes de sa vie, depuis la conception jusqu'à l'inhumation et même au-delà. Prononcée suivant des rites, soit publiquement, soit en privé, soit en rêve — et cette fois par un défunt — elle exprime des volontés qui se réaliseront coûte que coûte à moins que d'autres rites n'en viennent atténuer l'impact. Passons en revue quelques cas typiques de ces manifestations.

#### 1er cas : GROSSESSE ET PAROLE

Le Basàà sait qu'une femme ne peut concevoir qu'à la suite de rapports sexuels avec un homme. Mais il croit que sous l'influence des rites religieux où l'usage de la parole est prédominante, un enfant peut « entrer » plus facilement dans le sein d'une femme après les rapports avec un homme. Il croit également que par la parole, à la suite d'autres rites religieux, on peut déterminer à l'avance, choisir à volonté, le sexe de l'enfant. De nombreux exemples de femmes n'ayant eu successivement que des filles et qui, par suite de ces rites, avec médication à la base, ont eu des garçons, se retrouvent dans toute la région basàà.

A l'origine, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présentait, l'institution UM visait la conservation et la multiplication de l'espèce humaine et assurait parallèlement le pouvoir judiciaire. L'on dit bien en pays basàà «UM-BOD» = UM-de-la-procréation et de la conservation de l'espèce.

Bien sûr qu'à côté de ce pouvoir de multiplication de l'espèce et du choix de sexes, des pratiques médicales soumises, elles aussi, à l'influence de la parole favorisaient la procréation. Nous connaissons, entre autres «NJIBO». Certaines liliacées (malañ) utilisées comme lavement par des femmes enceintes interviennent dans la fixation du sexe choisi, volonté exprimée par la parole.

D'un autre côté, et ceci pour souligner l'impact de la parole, il était formellement interdit aux femmes enceintes de se querel





**M. l'Ambassadeur Paul Pondi, fils de Pondi Mbom Patriarche détenteur des reliques de Um chez les Ndog-Tjok.**

ler avec d'autres personnes. Le «Jomol» qu'on considérait comme un genre littéraire où chaque partie s'évertuait à évincer l'autre par des mots fiéleux tirés des faits vécus ou non, vrais ou dénaturés, qu'importe, devait se terminer généralement «sans rancune». Mais le contraire pouvait arriver : les antagonistes se séparaient complètement brouillés. Si une réconciliation n'intervenait pas, la femme enceinte devait s'attendre en représailles à des complications obstétricales importantes. Surtout si elle se reconnaissait fautive. L'offensée, en effet, invoquait presque à tout instant la nature vengeresse. Les complications étaient inévitables lorsqu'une mère se fâchait contre sa fille. Le travail de l'accouchement devenait long et douloureux, la délivrance difficile.

Dès lors qu'on le remarquait, l'entourage de la patiente avait une vague conscience du fait que l'accouchée devait être «attachée» par les paroles de quelque personne mécontente : sa mère, l'une des mères ou quelque femme du village. L'une des amies de la patiente allait présenter ses excuses à l'offensée présumée ou connue : celle-ci intervenait :

- NWAS NYE A GWAL : Libère-là qu'elle accouche  
ME BÉ MA POD ME MPODOL : J'avais parlé, je retire mes paroles  
I JAM MEKALAK LI TA HA BÉ : Ce que je disais n'existe plus  
KENEK, AGWAL : Va, qu'elle accouche

L'état se relâchait immédiatement à la suite de ces paroles. La patiente accouchait sans autre problème. Ainsi dit-on en basàà :

- NYO UYÉ HOT : La bouche est un filet  
UKÉE, U KEE : Tu l'étends, tu l'enlèves.

Citons enfin, l'un des interdits ayant aussi un rapport avec la parole émise, la moquerie adressée à un albinos (mbey). Si celui-ci est fâché et jette une poignée de sable ou un caillou à la femme enceinte fautive en disant :

- MEBA IWIB NDI ME LONA ? : Etais-je voler pour ramener mon état ?  
WEK KI ME : A toi aussi ce qui m'est arrivé.

Tôt ou tard ces paroles auront un effet si la femme à qui elles sont adressées est fautive; elle accouchera d'un albinos.

## 2e cas : L'ORIENTATION A LA NAISSANCE

La grossesse souhaitée, le sexe voulu, la vie de l'enfant est orientée. Dès la naissance, l'accoucheuse contribue à cette orien-

tation par la parole. Si l'enfant accueilli est un garçon, l'accoucheuse exaltera la puissance de l'homme en poussant un cri de joie et d'admiration : Eé Yoo ... ! S'il s'agit d'une fille, l'accoucheuse définit les attitudes, imprime par la parole l'orientation du comportement qui sera celui de l'enfant dans la société. L'accoucheuse dira :

«TJA ! TJA ! KUNJA  
NTAÑ, NTÔÔDA  
NYE JADA, WE IMA  
BA POT U LIMHA»

Expliquons : Tja ! tja ! est une onomatopée qui exprime une situation embrouillée. Kunja (singulier de Bikunja) est une légumineuse qui a la vertu de faire oublier.

Ntañ, ntôôda : l'art de nier consiste à savoir tisser des mensonges ;

Nye jada, we i ma : il dit un mot, tu en dis deux ;

Ba pot u limha : Eux, ils parlent, toi tu fais disparaître (sous-entendu fais disparaître la preuve).

En gros, ces paroles sacramentelles de l'accoucheuse se résument ainsi : « La situation doit toujours être embrouillée lorsque ton mari t'accusera d'infidélité. Sache que pour bien nier, il faut savoir mentir et que si lui dit une chose, tu dois en dire deux pour le submerger ».

Si on parle, toi tu te dissimules.

Que tes relations intimes avec ton mari le mettent en situation d'une personne qui a mangé cette légumineuse qui lui fera oublier tout le mal que tu lui auras fait jusque-là.



**Cérémonie familiale d'attribution de nom le 15 novembre 1975 au foyer de Mayi-Matip assis au premier rang coiffé d'un bonnet**

### **3e cas : L'ATTRIBUTION D'UN NOM**

Le nom distingue une personne des autres. Il la situe avec précision sur l'échelle d'un lignage. Il exprime la réalité de la personne qui le porte, même après la mort. Le Basàà ne donnait pas un nom au hasard. C'est pourquoi, avant la naissance d'un enfant, les parents s'informaient au moyen de NGAMBI par lequel ils engageaient le dialogue avec les ancêtres.

L'enfant qui vient au monde attend un certain temps pour recevoir son nom patronimique : le garçon, cinq jours ; la fille,

quatre. L'attribution du nom se fait au cours d'une cérémonie «YAA» qui constitue le baptême. Le rituel de Yaa : l'enfant est tenu par une fillette vierge ; l'eau dans laquelle il s'est lavé depuis la naissance est conservée. On y mélange l'eau puisée dans le creux d'un arbre. Dans cette eau, on jette les fruits de Mandondo rouges. On la verse sur le toit et on demande à la fillette vierge d'exposer le dos de l'enfant sous les bords de la toiture. Le père de l'enfant prononce à haute voix le nom qu'il donne à celui-ci pendant que les gouttes d'eau tombent sur son dos et sa tête et que l'assistance dans la joie, applaudissant, le répète en confirmant Eé Yôô.

Le nom peut être attribué pour s'attacher à la nature d'un végétal, (Ex. : Sibngañ, Beñ, Mbéa), d'un animal (Ex. : Njé, Njok, Njip, Mbui, Kundi, Kumba, Limbô, Nkot, Pée, Mbom, Kul, Suluk, etc), d'un homme, d'une institution (Ex. : Mbok, Um, Ngé, Njek, etc), d'un minéral (Ex. : Ngok, etc). Il peut constater, (Ex. : Ngimbus, Ngijoi, Tonye), ou commenter, (ex. : Nwaha, Kôn-de, Bel, Balep, Lôatjal, Nassoma, Ndômbôl, Kium, Bissaï). Le nom peut se rattacher aussi à un événement, (Ex. : Gwet, Minka, Mahop, etc), ou correspondre à un événement, à une réaction, même spontanée, du père de l'enfant le jour de la naissance. Il peut être le nom d'un défunt qu'on croit retrouver ou dont on veut pérenniser l'existence dans le nouveau-né. Rappelons l'origine du nom du clan «Log-Sénd» issu, (nous le verrons plus loin, cf. cas de l'inceste), de «Bajan» que son oncle surnomme par ironie «Man-Disénd». Citons également un exemple chez les «Ndôg-Béa» où la parole a joué sur un nom. ISAAGA, patriarche, épousa une esclave. De retour d'une rencontre de patriarches, on lui apprend que cette femme venait d'accoucher d'un garçon. Comme il n'attendait pas de garçon de ses relations avec l'esclave, Isaaga répondit : YA ! l'équivalent de Pouah ! On donne le nom de Liya-Li-Isaaga à l'enfant, celui-là même qui a donné son nom à la tribu bien connue à Makak des Liya-Li-Isaaga-Hi Kam Mômô-ma-Béa-Joi.

En ce qui concerne la fille, elle portait le nom de son père précédé de NGO qui signifie NGOND (fille). Ce nom de fille était toujours tu dans sa famille paternelle par déférence au père. On lui donnait un surnom par lequel on pouvait l'identifier, car ce surnom avait lui aussi une signification. Par exemple, la fille Ngo Mawem-ma-Njé Baken, mère de Binde qui fonda les LOGBINDE

était appelée en famille «KI-NLÔÔ». On connaît un peu partout des KI-SEK, KI-BIKAI, KIWEL-LON, KIUM, des SOO et des NJOBA quand il s'agit de jumelles. Mariée ou veuve, la femme conservait son nom de jeune fille auquel s'ajoutait Nwa X... ou Yig Y... (épouse de X... ou veuve de Y...).

En droit coutumier basàà, seul le père qui l'a donné pouvait changer le nom de son enfant et il le faisait dans certaines conditions de solennité. Jamais un enfant, de son propre chef, ne pouvait refuser de porter son nom ou le modifier, surtout quand il était mineur. S'il le faisait, il s'attirait la malédiction de la nature. C'est ainsi qu'en avril 1937, MATIP-ma-NDOMBOL changea le nom de son fils BATJÔM-ba-MATIP en MATIP-ma-MATIP, et en novembre 1947, NGWEM NYAMA fit de même pour son fils NYAMA NGWEM connu aujourd'hui sous le nom de NGOUEM Ambrose. A chaque fois, c'était solennel.

#### 4e cas : A L'OCCASION DU MARIAGE : NDÔMBÔL-LIKIL

La vie de l'enfant se développe au sein de la famille, dans l'Univers de la Parole. Celle-ci oriente la vie du jeune, émancipe celui-ci, l'élève au statut de gérant de la création, à la maturité, quand il a pu construire sa propre case.

Le Basàà trouve dans la solidité et la stabilité du mariage un moyen durable et légitime de perpétuer le groupe. Aussi prend-il toutes les précautions quand il contracte mariage. Les époux préfigurent un pont entre deux familles, entre deux clans. Le contrat devra maintenir les liens de façon perpétuelle. Il se fait, non seulement entre les deux époux, entre les deux familles, mais surtout entre les deux clans. Il engage les ancêtres de ceux-ci dans le processus de l'union. Solidaires dans le monde invisible, ils aideront les vivants à maintenir leur engagements scellés au cours du rite, NDÔMBÔL-LIKIL (à ne pas confondre avec NDÔMBÔL-LIBII bénédiction nuptiale, de connotation plutôt chrétienne).

Le «NDÔMBÔL-LIKIL» est organisé à la fin des pourparlers sur la dot que précède la déclaration des fiançailles. Au cours des pourparlers, les représentants négociateurs des deux familles rivalisent d'éloquence et de sagesse. Le «NDOMBOL-LIKIL» se

tient au moment où la fille doit rejoindre définitivement le domicile conjugal.

L'essentiel de cette cérémonie réside dans les engagements prononcés devant les témoins des deux mondes : les parents vivants et les ancêtres, ici, plus agissants... Ceux-ci sont associés sous les espèces du feu, de l'air et de l'eau qu'on évoque au cours du rite. Ils donneront leur puissance aux paroles prononcées. On vérifie au préalable la régularité et l'épuisement complet de la procédure. En ce moment, les deux familles sont présentées, placées face à face. A-t-on donné les cadeaux symboliques de la déclaration des fiançailles :alebasse de vin de palme, paquet de sel (pombè-ɓas), un gnous (ñumba hisé)... ? A-t-on libéré la part de dot revenant au père : nkak-likil 30 chèvres (avant la pénétration européenne, 1 chèvre équivalait à 5 poulets, un poulet valait 2 lances ou un entonnoir de sel = pombè-ɓas), celle revenant à la mère : ndab-likil : 10 chèvres ? A-t-on fourni la nourriture aux autres couches d'âges : jeunes, pères, mères : bijeg-bi-loñ ?

Rappelons que dans le cas où était demandé un esclave, celui-ci était estimé à 10 chèvres et qu'une grosse défense d'éléphant pouvant mesurer des pieds à la tête d'une personne debout valait toute la dot.

Si tout est correct, s'il n'y a pas un insatisfait par oubli malheureux, le plus âgé des frères du père, représentant toute la famille en la circonstance, demandait encore à l'assistance :

NJE AGWE HOP MUNU ? : Qui s'oppose à ce mariage?

Généralement, le silence répondait. Alors on organisait la deuxième phase du rite : un membre de la famille de la future épouse, de préférence un patriarche, ou à défaut un doyen, conseille les deux époux. Il leur rappelle les interdits qui maintiennent le mariage stable, montre les limites où le droit devient inapplicable. Ensuite, il remonte l'arbre généalogique des deux fiancés, non seulement la souche paternelle, mais également maternelle. Cette précaution permet d'écarter les mariages incestueux, proscrits.

A la troisième phase, l'officiant se concentrait. Il invoquait les forces de la nature. Le lieu et les objets rituels sont les mêmes que pour un «say litén» (cf. le say). Les fiancés, depuis un certain temps ont étendu leurs bras jusqu'à former une voûte.

Ils sont soutenus par leurs familles. D'une voix sûre et mesurée, le bouc propitiatoire serré entre ses cuisses, l'officiant prononce les paroles du «say».

La quatrième phase était le lavement. On égorgeait le bouc après avoir prononcé sur lui les paroles charismatiques, dont l'enchaînement dépend de l'officiant. Celui-ci ajoute le sang de cette chèvre à l'eau lustrale où, en plus de tout ce qu'elle doit contenir, on plonge le «hisañ mbok», les reliques des ancêtres et des fruits rouges (noix de palme, etc...) qui symbolisent l'amour ardent à entretenir.

La dernière phase était celle du repas d'alliance. A cet effet, on cuisait sur des braises le foie du bouc, avant de le disséquer ; on mélangeait les morceaux à du sel et à d'autres ingrédients, puis on distribuait les morceaux un à un aux membres présents des deux familles. Les époux s'échangeaient les leurs. Après ce repas, on procédait au rituel de consultation de l'oracle par le jet du «hikéni» (cf. plus haut) : l'officiant asperge les deux époux ; il leur lave la figure ; il les bénit encore une fois en leur souhaitant une abondante progéniture ; il donne à la fille un petit pot d'eau bénite mélangée de touffe d'herbes rituelles spécialement «préparée» et du sang de chèvre accompagné, chaque fois, de paroles appropriées. Enfin, il offre aux époux un épi de maïs sec, bien sélectionné, en leur recommandant de semer ce maïs dont ils mangeront les prémices. A KIL, NWA WON AYE WE KUNDE (gendre, tu es libre de disposer de ton épouse). Et la fille va tout droit à son domicile conjugal sans plus regarder en arrière, quelle que soit la distance qui la sépare de ce domicile. Mais cette interdiction cesse dès qu'on a franchi le premier ruisseau.

## Se cas : A L'INHUMATION

Nous estimons que toute personne doit mourir, mais que la mort est provoquée, avec ou sans intention, soit par la faute de la personne elle-même, soit par la faute d'une tierce personne. A cette considération initiale s'ajoute l'hypothèse confirmée que la mort n'est que le retour d'un interminable voyage, donc une étape de la pérégrination entreprise à l'intérieur du monde invisible.



**BANTIBIL KON NDI BANTIBIL** : On soigne la maladie ; on ne soigne pas la mort.  
**BE NYEMB**

**NYEM IYE MAHUU** : La mort est un retour.

**NGAMBI IMBEB BE MAHUU** : Ngambi n'est pas contre le retour.

Ceci étant, il importe de souligner que l'institution Mbok, dans la perspective de la justice immanente, exerçait son pouvoir sur tout. Le Mbombok devenait pour le cas de la mort un intercesseur actif, l'intermédiaire agissant entre les deux mondes. On le remarquait à la teneur des oraisons funèbres prononcées un peu avant chaque inhumation, chaque retour du corps. Elles visaient à présenter le portrait moral du «partant» tel que son comportement l'avait établi sa vie durant. Une telle présentation évitait tout parti pris. Elle revêtait le caractère d'une objectivité scrupuleuse que tous les intervenants devaient respecter et respectaient effectivement sous la foi du sacré.

La coutume exige qu'à la demande des représentants de la famille maternelle du défunt, la famille de celui-ci fasse d'abord un compte-rendu sur l'emploi de temps de ses derniers jours, que dans ce compte-rendu soit révélées les dernières volontés du défunt exprimées lors des causeries. Le Basàà confère à celles-ci la valeur de testament authentique :

**NAN, MAYAN LILAGLE** : La causerie, sœur du testament.

Parce qu'il respecte le sacré, chacun se garde donc de déformer la vérité à l'endroit du défunt. Un proverbe prévient le calomniateur :

**I KEL UNKE I JAM LI MUD** : Le jour où tu te rends à la  
(ni ñem mbe) palabre de l'autre en calomniateur, c'est ce jour

**YOKEL NYEN UNHUUNA I JON** que tu ramènes la tienne.

Un autre illustre ceci :

HISEND AYÔNÔL KÔHÔL : L'écureuil attrapa sa toux  
I GWEM NJE : à la battue du lion.

Et une imprécation déclenche ainsi la justice immanente ,

KI NÔMÔG ME NSOHI NGI : Gare à qui m'accusera sans  
LIKÉE ! possibilité de défense !

Dès que la famille maternelle du défunt arrive au lieu du deuil, elle sème la terreur dans le village ; elle saccage les cultures, frappe les veuves, puis se calme et s'assoit. Un membre de cette famille, souvent un initié, prend alors la parole et demande à la famille paternelle de lui fournir des explications sur l'événement qui provoque le présent rassemblement. On relate simplement et clairement le déroulement de la maladie, depuis la chute du malade, jusqu'à la victoire de la mort en passant par les divers soins dispensés ou refusés, le combat contre la mort... Le discours peut alors faire apparaître les causes apparentes et péremptoires de la mort. A la suite de quoi deux autres initiés font chacun une longue intervention. Ils cherchent à répondre, l'un affirmativement, l'autre négativement, à la question :

BA NYEN ANSUU NYEMB ÉÉ ? : Est-ce lui qui a «offensé»  
: la mort !

U YE SUGDE TUK, UN LEK  
MBUS : Car quiconque secoue une  
touffe d'herbes suspendues  
doit exposer son dos.

TO LE NYEMB YON INSUU : Ou bien est-ce la mort qui  
NYE ? l'a «offensé» ?

Ces deux discours funèbres émaillés de proverbes sont des exemples appréciés d'éloquence et font oublier la mort à quelques-uns, font pleurer d'autres à chaudes larmes. Ils prouvent une connaissance approfondie du droit et des principes qui régissent l'Univers. Ils se fixent pour but de recommander ou non le défunt à l'accueil des ancêtres dans l'autre monde ; cet accueil sera, en effet, égal au mérite acquis, au comportement quotidien du défunt durant sa vie terrestre. Ils le situent par conséquent. Tous ceux qui les ont suivis attentivement, à la fin, sont édifiés.

En fait, c'est un acte pédagogique pour la prise de conscience par les survivants des effets de leurs comportements actuels ou futurs dans la société.

Enfin, le doyen de la famille paternelle du défunt, après que la cause soit entendue, se lève gravement, donne un coup de bâton sur le toit et ordonne :

HUU HA GA NYE ! : Renvoyez-le !

Les autres patriarches renvoient à leur demeure les quelques esprits qui ont dû assister aux lamentations en ces termes :

BATIÑIL PÔ DISON DISANDA : On détache le rat du piège, les fourmis se dispersent.

On voit qu'ici encore, la parole ne perd pas ses droits de cité. Elle accompagne le défunt jusqu'à sa dernière demeure. Elle déterminera son sort, sa position dans cette vie d'au-delà et édifiera les survivants.



A côté des danses sacrées des hommes et des femmes qui s'exécutent la nuit entre initiés, les danses populaires relèvent elles aussi du domaine privilégié de la Parole. Ici à Makak (1959) un groupe de femmes, rayonnantes de fraîcheur, exprime par la mélodie de leurs voix les rythmes de leurs pieds sur le sol, les applaudissements cadencés de leurs mains les slogans patriotiques mobilisateurs. Elles chantent à pleine voix sous la direction de Mme Hanna Ngo Mpoke Malén.

## CHAPITRE V

### PAROLE ET SOCIÉTÉ GLOBALE

Nous savons déjà que les rites religieux combattent les sorciers qui s'évertuent à répandre partout le mal pour déséquilibrer les familles et la société entière.

En fait, certains membres de sociétés secrètes criminelles s'organisent pour causer des méfaits. Ils se transforment en bêtes sauvages pour dévaster les champs, détruire les cultures ou même les transférer mystérieusement dans leurs propres champs : malgré des promesses de récolte abondante, disparaissent finalement graines, tubercules et fruits, les plantes s'étiolent, jaunissent, s'atrophient.

D'autres sorciers, de nuit, deviennent des vampires pour s'attaquer entre eux ou à d'innocentes victimes. Dans la localité, l'on constate des infirmités, des morts subites sans origine apparente.

D'autres encore s'associent en clubs pour la manducation des âmes des plus faibles : ceux-ci dépérissent à vue d'œil et finissent par trépasser.

Il y en a aussi qui se mettent en bandes pour déterrer les cadavres de personnes récemment inhumées. Ils en recueillent les ossements qu'ils vendent comme des drogues ou qu'ils utilisent pour empoisonner leurs adversaires ou obtenir plus d'efficacité dans leurs activités cynégétiques, notamment aux pièges. Lorsque la vigilance sur les sépulcres les empêchent de réussir leurs exploits macabres, ils s'attaquent physiquement aux faibles, vieillards, enfants, grands infirmes, malades abandonnés, isolés ou sans protection. Ils les enlèvent, les tuent et prennent leurs ossements.

D'autres... La liste est illimitée des méfaits de la sorcellerie.

Tout ce qui précède se fait dans la plus stricte clandestinité. La population, impuissante devant une action aussi néfaste, ne peut que déplorer de tels méfaits et se lamenter.

Que faisait-on jadis pour conjurer tant de maux ressentis et connus de tous, mais dont personne ne pouvait identifier les coupables ? Les forces régulières n'arrivaient pas à démanteler leur

réseau, à réduire les empoisonnements, à empêcher l'action des animaux-agents des sorciers.

A ces forces destructrices, la société opposait les forces constructrices. A cet effet, le peuple se réunissait autour de ses patriarches pour condamner, enrayer et juguler ces fléaux selon des rites initiatiques. On prêtait un serment solennel, sur une formule préalablement fixée.

**ME, SÉM, ME ... BIBE BI JE ME** : Moi, un tel, si je... que je sois anathème.

Ce serment, le Basà l'appelle : BIBE. Il n'est pas un acte d'adoration à un quelconque dieu ; il n'est pas idolâtre. Il n'est qu'une solennité, une manifestation publique.

La personne qui prêtait serment devant les patriarches cherchait à prouver qu'elle n'est pas à l'origine des maux qui s'abattaient sur le peuple ou sur une famille. Il invoquait la justice immanente et s'offrait à son verdict. Il ne fallait surtout pas s'exposer ainsi quand on se sentait parjure, car le choc en retour était inévitable. L'efficacité de la méthode ne réside pas dans les objets rituels, mais dans le pouvoir créateur de la parole et le charisme personnel des patriarches qui le font subir. Le rituel le plus solennel en est le NGÉ NJÔÑ ou NGÉ NJEL.

NGÉ NJÔÑ est une Institution sociale qui participe à la sanction, à la contrainte sociale par voie mystérieuse contre les actes commis par la même voie, les actes de sorcellerie.

## CHAPITRE VI

### PAROLE ET PHENOMENES

Dans la société des anciens Basàà, la vie était la valeur sociale fondamentale. Elle était envisagée comme totalité, comme équilibrée. La vie s'expliquait et expliquait notre vision de la création, par la hiérarchisation des principes, des interdits, des tabous et le protocole fondé sur les droits d'aînesse ; par le code moral qui règlementait la conduite des membres du clan, par la valeur humaine égale reconnue à chaque individu par la communauté, qui faisait que personne n'était inutile, superflu, plus encore, par une sorte de linéarité et de permanence des activités économiques ; par l'initiation particulière, donnant lieu à l'acquisition du savoir et du savoir-faire, et découvrant le sacré.

Examinons quelques cas :

#### 1er cas : LA PRISE DE PAROLE

La compacité de la parole lui donnait un pouvoir réel sur les phénomènes. Elle devait par conséquent être prononcée avec un cérémonial et un rituel appropriés.

Selon les circonstances, l'initié prenait la parole en public, soit pour instruire sur le Mbok, soit pour expliquer, réfuter ou soutenir un point de doctrine. Dans le premier cas on disait : Bangal Mbok, dans le second Pod Mbok.

Dans le cas d'un débat important, l'initié devait procéder à un rituel spécial (scarification de la langue avec la dent de vipère...) pour pouvoir prononcer les conclusions de l'Assemblée de Mbok ayant force de Loi.

2e cas : SAY (critique en vue de souhaiter le bonheur)

GWÉM MAHOD : Pour la chasse, les filets ;

SAY, BÔD : Pour la bénédiction, les personnes.

Lorsqu'une personne sentait diminuer ses chances, ou était souvent victime de certains malheurs apparemment inexplicables

et inévitables, ou n'arrivait pas à recouvrer sa santé, alors on organisait le «SAY».

Le but du «SAY» est l'utilisation de la parole (critique, auto-critique — confession) en vue de purifier une personne, d'éloigner d'elle toutes les influences néfastes, de dévier d'elle un danger et de la protéger contre tous les maléfices pour lui ramener toutes ses chances et lui souhaiter procréation, bonheur et abondance des biens ou, pour hâter sa guérison, etc... Ceci est tout-aussi valable pour une famille, une communauté clanique qu'une tribu.

Violer consciemment ou non et en cachette, une règle ou un principe, causer du tort à un proche dans les mêmes circonstances, c'est s'exposer à un effet contraire, forcément coercitif. Cet effet peut avoir valeur d'avertissement ou d'invitation à réparer le tort causé. Il peut être également une sanction non proportionnelle à la faute. La nature rompaît ainsi le magnétisme naturel du coupable qui en devenait malade. Pour rétablir l'harmonie de l'individu, régénérer son magnétisme, on organise le SAY au cours duquel les participants, à cœur ouvert, critiquent à tour de rôle le comportement social du malade et ce, devant lui-même ou devant son représentant.

Il y a plusieurs formes de «SAY» :

— «Say mbay», au sein d'un foyer, d'une famille, intéresse l'homme, sa ou ses femmes, ses enfants et ses serviteurs.

— «Say lilôm», au sein d'un clan, concerne l'homme, ses frères, ses cousins, etc...

— «Say litén», pour l'ensemble d'une tribu.

A un niveau plus spécialisé : on distingue aussi :

— «Say ba u-um», de «say ba mbombok», de «say ba ngéngé», et de «say ba kokoo». L'initié de chacune de ces institutions ou confréries interviendra pour conclure la séance de «say».

Au préalable, dans tous les cas, on interroge NGAMBI. Celui-ci déterminera l'origine du mal, désignera les circonstances : lieu, moment de la journée, objets rituels, invités, etc... pour la tenue du «say» qui, soulignons-le, est un rite de purification, de bénédiction.





Voici rapidement résumé l'enchaînement caractéristique d'un «say» dirigé par Mbombok MAYI MATIP, à l'occasion d'une action propitiatoire.

P = Patriarche ; A = Assemblée...

P : SA ! SA ! SA !

A : SAY

- P. — LITÉN JEM, BO TADA BEM, : Ma tribu, les doyens  
BAYON : m'ont donné la direc-  
Ba ti me LIYON NI MOO : tion du peuple que j'ai  
entre les mains.
- A. — NI MOO... : entre les mains
- P. — NJE BAKEN, NGWAN : Un même et seul père...  
BAKEN  
NSAN MUD WA ?  
NYAN MUD WA ?
- A. — WADA : Même père
- P. — BATJÉG-BA JOI, BÉA-JOI : Batjég-ba-joï, Béa-joï  
NLET-JOI, NSAN MUD WA? : Même et seul ?
- A. — WADA : Même père
- P. — LOM NI MATÔM, LOM NI : Fleuve aux méandres  
MANIGA : fleuve aux vaguelettes  
LOM A KENEG A MAG : Le fleuve coule faisant des  
DIMBÔ ? tours en forme de petits  
pots.
- A. — DIMBÔGA
- P. — MAKEDA MANKWAN, : Robe tachetée de pintade  
MANIGA MA MBEM : plumage piqué de Mbem  
MBEM KENEG HELEG : Mbem jouant avec ses  
MATJE ?

- A. — MATJE : Ses œufs
- P. — MINKUGI MITÈN MAḐADO : Les esprits tissent les pag-  
nes  
NGAN HELEG MATJE ? : Le Caïman joue avec ses ?
- A. — MATJEE : Ses œufs
- P. — NGOUEM NGWEM, ḐO : Ngouém Ngwém, longévi ?  
NOM BE ?
- A. — BEE : Vité
- P. — ḐO ḐOD BE ? : Prospéri ?
- A. — BEE : Rité
- P. — BOD KI MINSEGE MI LÉ ? : Progéniture comme sable  
de ri ?
- A. — MILEEP : Rivière
- P. — NOM KI EN LIA : Longévitè de ro ? ...
- A. — LIAA : Rocher
- P. — TÉDA NEMB NI MAḐA : Ecrasez le sorcier avec les  
pi...
- A. — MABAAL : Les pieds
- P. — YOÑA SA NI MO ! : Recevez la bénédiction  
avec les !
- A. — NI MOO : Avec les mains
- P. — MEPOD, LIMA : Je dis, on accè...
- A. — LIMAAL : On accepte
- P. — MPENDA' YÈ ? ... : Y'a-t-il des contestataires ?
- A. — A YEE A TABE : Ils n'existent pas

Toutes ces réponses sont prononcées avec emphase et conviction, dans une concentration totale des forces et de l'esprit. Mais pour que ces paroles aient une portée, elles doivent provenir d'un patriarche pur, droit, intègre, sincère, véridique, parfaitement en harmonie avec l'environnement, conscient de l'impact de sa bénédiction, sûr qu'il est en règle avec les principes qui gouvernent la nature et les rites qu'il dirige. Il doit les prononcer au rythme de ses pas.

Soulignons encore une fois que la malédiction ne relève pas des rites religieux. Un patriarche qui se sent offensé par les paroles d'une personne ne maudit pas celle-ci. Il a deux comportements, s'il veut pardonner l'offense, il crache à terre, s'il veut attirer sur l'impoli le courroux de la nature, il avale la salive, à chaque injonction désobligeante.

Même dans les rites sorciers, celui qui maudit doit être sûr et certain que la conduite de l'autre est reprehensible. S'il le fait à la légère, il encourt un choc en retour.

En famille même, sans qu'il s'agisse ici d'un rite à proprement parler, un parent, un ascendant, qui se sent gravement offensé, délaissé, peut solliciter de la nature la vengeance. Il frappe à cet effet une pierre sur le sol, en prononçant sa malédiction. Il peut utiliser les mêmes formules destinées à invoquer la longévité, une nombreuse progéniture, quelquefois dans l'intention que son enfant désobéissant puisse essayer longtemps lui aussi de la désobéissance de sa nombreuse progéniture.

Dans un sens plus positif, et sans que le rite soit cette fois-ci écarté ou plus solennel, une personne plus âgée, ayant quelque ascendance, peut bénir un plus jeune que lui en ces termes :

- |                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>WEK NDIG KII ME</b>        | : Toi aussi seras comme moi             |
| <b>NOM KI LIAA</b>            | : Longévité comme un rocher...          |
| <b>BOB KIKI LISEGE LI LÉP</b> | : Procréation comme sable de rivière    |
| <b>MAN I MOO, MAN LIBUM</b>   | : Un enfant en main, un autre au ventre |
| <b>NKUS NI BOB I</b>          | : Richesse et procréation !             |
| <b>NTÔN NI NTÔN</b>           | : Toujours du progrès.                  |
| <b>LIBE, SUUD</b>             | : Qu'aucun malheur jamais ne t'arrive   |

ou en ces autres termes :

- ME SI ME LIBE (1) : Je ne veux pas qu'il t'arrive du mal
- ME SI ME NYEMB : Je ne veux pas qu'il t'arrive une mort
- ME SI ME KON BINJANJAG : Je ne veux pas qu'il t'arrive
- BI GWALAG : Une longue maladie
- MUD A BED WE'MBOM, AYON : Qui t'affronte, ramasse un malheur...

Au cas où l'initié invoque la justice immanente s'étendant sur les mondes visible et invisible, il associera ces paroles en agitant une touffe d'herbes rituelle mélangée aux éléments minéraux et animaux.

- NYON U HISI, MUD NGI : Habitant du monde invisible, habitant du monde visible,
- NU A BÉDI ME MBOM : Qui me cherche du mal,
- JEM BÉNA NYE'BAA : Que le danger l'accompagne.
- NYON U HISI U BÉDI ME MBOM : Habitant du monde invisible qui me cherche malheur,
- IÔÔME NYE MWII HI TADA : La condamnation à la réclusion au-delà de la rivière «HITADA»
- I.ÉLÉS ME NYE NKOK NHINDI : Qu'il franchisse l'autre côté du tronc noir d'où l'on ne revient jamais,
- KI NÔM ME NSOHI NGI I.IKÉE : Qui me calomnie gratuitement
- KI NJÔBÔG I BUM YEM : Qui s'immisce dans mon héritage,

(1) La traduction française ne peut pas rendre la vigueur des pensées ci-dessus qui sont à l'impératif.

KI MBEG ME LE AYIINE I : Qui s'étonne de ma longévi-  
KII ? té,

JEM BÉNA NYE'BAA : Que le danger l'accompagne.

### 3e cas : L'INCESTE («LIKAA»)

La parenté, une situation naturelle de consanguinité, peut aussi être une décision sociale. Les nombreux enfants d'un grand polygame lui appartiennent, sont de même clan, même si quel-qu'un, en secret peut connaître leurs différents géniteurs. Les enfants d'une fille célibataire donnés au foyer de son père appartiennent à ce père, donc font partie intégrante de son clan et non de celui de leur géniteur. Les enfants d'une veuve, longtemps après la mort de son mari, tiennent à la famille du défunt, donc à son clan. Bref, à cet égard, tous les enfants se valent, qu'ils soient ce que les Occidentaux appellent légitimes, bâtards, adultérins, tous ont les mêmes interdits sexuels. L'homme Basàà ne connaît pas d'enfants bâtards.

La parole crée donc la parenté entre les personnes même si le lien de sang n'est pas complètement établi. Elle décide des rapports existant entre elles. Chez les Basàà, l'inceste était établi ou dissout par la Parole. C'est l'un des cas typiques où la Parole est souveraine.

On peut rappeler ici le cas des Ndôg-Pôl et Ndôg-Béa. Dans l'arrondissement de Bôt-Makak, par décision des Patriarches, les relations sexuelles entre enfants des deux tribus sont incestueuses alors qu'elles sont normales, licites, avec droit au mariage dans l'arrondissement de Makak, toujours par une décision de leurs Patriarches.

Nous connaissons le malheureux sort du notable BATJÔM-BANSOGA (Ndôg-Béa) de Makak quand il alla raconter à ses cousins de Bôt-Makak qu'il avait pris une femme chez les Ndôg-Pôl. Il fut envoûté. En fait aucun lien de sang n'existe cependant entre les descendants de Pol-Hitobo-Bakalak et ceux de Béa-Jôï.

Les Ndôg-Pôl constituent une tribu indépendante, peu nombreuse, certes, lors de la traversée de la Sanaga, mais sans lien de sang avec Béa-Jôï.

Rappelons également ce cas pris dans la tribu des Ndôg-Béa. Un certain Bilon bi Minse mi Njib Njabôk Bakañ-ba-Mômôs-ma Béa-Jôï eut des relations avec Ngo Mpai-Njôk Liyuk li Bakônd ba-Himbok-Béa-Jôï. Parenté établie, le garçon Ngwé Biloñ naquit de cet amour. Les patriarches, par rite du «say», purifièrent les deux incestes. Ainsi le clan issu de Ngwé-Biloñ est tout aussi légitime que les autres membres de la tribu Ndôg-Béa et l'un de leurs doyens fut Bogmis-Um, notable à Libamba-Makak.

Un autre cas peut être pris entre les Ndôg-Sénd et Ndôg-Nlét. On sait que Ntep-Biok-Bi-Nlét-Jôï était jumeau ayant pour sœur Njoba, c'est-à-dire Ngo Biok-Bi-Nlét-Jôï. Celle-ci, célibataire, eut un concubin, le dénommé Banga-Sôngó, un Bajôp, grand piègeur qui attrapait beaucoup d'écureuils qu'il apportait à sa concubine, Njoba. L'écureuil en Basàà, se dit Hisénd dont le pluriel est Disénd. Njoba et Banga eurent un garçon qui eut pour nom Bajan. Par ironie, son oncle Ntep-Biok l'appela Bajan-ba-Disénd (Bajan issu des écureuils). Devenu grand, Bajan fit rapt de l'une des veuves de Ntep-Biok nommée Ngo Mboobe Bayiha et alla cohabiter avec Banga Songo, son géniteur. Il engendra sept enfants qui formèrent les sept clans de la tribu Lôg Sénd Biok bi Nlét Jôï. Voici leurs noms :

- 1 KÉKÉDI-BAJAN
- 2 NGÉHI-BAJAN
- 3 BOODE-BAJAN
- 4 BAKOM JAM BA BAJAN (BIKÔHMA BI BAJAN)
- 5 NDÔMAN BAJAN
- 6 HANĜA BAJAN
- 7 ÔÔ BAJAN

Les descendants de Sénd-Biok bi Nlét se retrouvent également en pays Bulu et Etôn : les Essé et Essèlè ; ils ne se marient pas avec les Lôg Sénd-Biok-bi-Nlét.

En droit Basàà, il ne devait pas avoir mariage licite entre ces sept clans et les Ndôg-Nlét, même après l'arrêt le plus retentissant prononcé par Yôgô-Log-Biloñ, intervenu dans le procès entre Mangele-ma-Ngana (Ndôg-Nlét) et Mayim-ma-Biyon dit Kôb-Ikan (Lôg-Sénd). Le juge arbitral Yôgô-Log-Biloñ permit aux Lôg Sénd, vu le nombre de terrains qu'ils occupaient, de consti-

tuer un clan souverain, autonome. Plusieurs années après, un notable Lôg-Sénd, Njok-Eône, prit pour épouse une fille Ndôg-Nlét et donna ainsi illégalement feu vert au mariage entre les deux souches.

Chez les Ndôg-Njé enfin, l'ancêtre Njé-Baken, lui-même, au moyen de la Parole, institua l'endogamie qui existe de nos jours au sein de cette tribu. Ce fut avant la traversée de la Sanaga. Son frère, NGWAN-BAKEN était porté disparu au cours d'une guerre : on ne savait pas qu'il s'était égaré et était parvenu à l'embouchure de la Sanaga dans l'actuelle région de Mouanko. C'est à la suite de cette épreuve que NJÉ-BAKEN prit la décision que les descendants de ses quatre fils se marieront désormais en vue de multiplier la progéniture, d'en conserver la pureté de sang, de perpétuer la noblesse et la puissance. Pour concrétiser cette décision, l'ancêtre NJÉ-BAKEN, toujours par la Parole, cette fois-ci sur ses 9 Reliques de Mbok, distribua celles-ci à ses quatre enfants : HITEBE-NJE, SEND-NJE, SIBNGAN-NJE et MAWEMA-NJE. Les trois premiers prirent chacun 2 reliques, le benjamin prit le reste, soit 3 reliques. Il institua ainsi quatre charges de Mbok alors que normalement, l'autorité de Mbok dans la lignée n'avait pas souffert jusque-là de partage.

Pourquoi tant de précautions ? C'est parce que l'inceste était puni de la peine de mort. Nous connaissons des cas survenus à Ngog-Bassông, Dibang, Minloo..., etc.

U LAANA NÔ, WE UNLÔM : Si tu couches avec ta «sœur»,  
BIN tu as brûlé le «biñ» (arbre qui  
ne bourgeonne plus après  
l'incendie).

Aujourd'hui cependant, pour éviter de sacrifier les hommes incestueux dans leur tribu, les BA MBOMBOK organisent un rite au cours duquel on égorge une chèvre. On enterre sa panse en prononçant la parole sacramentelle à l'effet de remplacer l'homme par les viscères qu'on enterre. Si par la suite quelqu'un est coupable d'inceste, on célébrera le rite purificateur : «say litén» patronné par les BA MBOMBOK de la tribu. L'inceste donne une chèvre qui sera égorgée à sa place au cours du rite. Les patriarches peuvent absoudre l'inceste par la parole. Ils renverront



l'incestueux chez un thérapeute spécialisé du traitement de «LI-KAA» (inceste).

Très récemment, au cours d'une rencontre à Makak en février 1979 et à Eséka le 3 août 1980, quelques patriarches ont eu le souci d'aborder encore une fois le problème de l'inceste.

Au fond, les patriarches n'ont rien changé dans ce domaine. En effet, à notre humble avis, trois étapes seraient nécessaires pour une quelconque modification en cette matière :

— 1. Informer les jeunes en reconstituant leurs arbres généalogiques et en soulignant les relations entre les diverses souches.

— 2. Ecouter les jeunes, (et non nécessairement les suivre) et leur expliquer.

— 3. Organiser, localement, des cérémonies rituelles pour exorciser l'inceste, et au cours desquelles la parole des patriarches tranchera.

Dans tous les cas ci-dessus rappelés, on constate que la parole est primordiale ; que ce soit au moment de l'aveu, de la décision des patriarches, du «say», de l'absolution ou du traitement du «malade» social.

#### 4e cas : ACCIDENTS ET REVERS = KÔN-NGAÑ-NYU

Tout initié authentique du Mbok-Basàà devrait être un initié au moins élémentaire des pratiques suivantes :

- 1 KÔN-MBOK
- 2 NGAN-NYU-MBOK
- 3 SIM-MBOK
- 4 MBACK MBENE
- 5 MINSONDÓ OU NDOBO NGE
- 6 HÉMLE NI YI UM
- 7- 8 KÉS NGAMBI
- 9 LIYI LÓMBÓL NJEK

Elles font partie du domaine réservé de la médecine dans notre vision de l'homme décrite ci-dessus. Au début de chaque année, l'initié procède à l'immunisation de personnes généralement exposées à divers agents vulnérants : guerriers, abatteurs



**À l'année de son sacre de Mbok, Mbombok MAYI-MATIP et sa compagne Johana NGO NJOK MAYI-MATIP.**

d'arbres, etc... Il faut prévenir blessures, accidents et autres revers en faveur de la communauté. Le rite comportait essentiellement l'invocation des pouvoirs et l'expression des formules de «say» ainsi orientées :

MENHÉYA NJIB NGAÑ	: J'ôte la malchance
LIBE LIKWÉL I MBUS	: Le mal doit choir après
LILAM LIKWÉL BISU	: Le bien doit venir avant
MENKUNUS LIBE	: Je fais échec au mal
MENKUNUS MBAABA	: Je fais échec à la blessure
MENSÉK MATJÉL	: J'arrête le sang
	etc.

Ce traitement comporte l'aspersion d'eau. L'initié prend vos ongles et vos cheveux. Il vous «blinde», c'est-à-dire qu'il vous met hors d'atteinte des impondérables malheureux. Il vous fait manger une préparation spéciale et vous oint les pieds. Il peut vous préparer un bouquet à garder sous le lit ou un talisman à porter. Cette pratique médicale appliquée à une personne qui saigne arrête net l'écoulement de sang quelle que soit la cause. Elle arrête les menstrues. Mais revers de la médaille, elle rend toute chasse infructueuse. Voilà une preuve de sa grande efficacité.

De même la confrérie UM se veut, sous l'effet de la parole dans les rituels associant celle-ci aux éléments du règne animal, végétal et minéral, une institution inspirée par l'arc-en-ciel (NYUM) reliant les deux rives visible et invisible de l'Univers (MBOCK). Cette confrérie se spécialise par ailleurs dans tout ce qui concerne l'espèce humaine : procréation, justice, chance, traitement de maladies. Son aspect littérature orale est connu sous le nom de Dingonda di Maum que les femmes ne peuvent vivre. Tout ce qu'on voit en public se réclamant de Dingonda di Maum est une imitation que la confrérie condamne sans appel comme un sacrilège.

Mais un Mbombok digne de ce nom ne saurait être un intrus dans la pratique de Ngé, de Ngambi, de Njék, de Mbak, etc...

## HORS TEXTES

Un débat autour de la prestation du serment NGÉ NJÔN dans le département de Nyong-et-Kellé.

Nous publions ici sans commentaire

### 1. L'opinion d'un Prêtre Catholique romain

#### «ECHOS DE NYONG-ET-KELLE»

Par J. P. BAYEMI

### 2. Celle d'un Enseignant laïc

#### EN GUISE DE SUITE AUX «ECHOS DE NYONG-ET-KELLE»

Par A. M. NGOUEM

Ces opinions ne sont pas de l'auteur et ne l'engagent pas.

### 1. L'Opinion d'un Prêtre Catholique

#### ECHOS DU NYONG-ET-KELLE

Du Nyong-et-Kellé vient toujours quelque chose de nouveau, peut-on dire en parodiant le vieux latin. La nouveauté cette fois étant, somme toute, que du réchauffé ou si l'on veut un retour au lointain passé.

L'envie que le petit Larousse explique comme un «Sentiment de convoitise à la vue du bonheur, des avantages d'autrui» est base répandue à travers tous les siècles et chez tous les peuples. Elle est à la base d'un tas d'entreprises d'autant plus ténébreuses que leurs auteurs se savent des agents honteux, faibles, mais nuisibles. Les œuvres qu'elle inspire peuvent aller jusqu'à provoquer les crimes les plus odieux : vols ou meurtres d'enfants, sabotage gratuit de l'ouvrage de la personne enviée, dénigrement (exemple : tous les riches sont les voleurs, etc...).

Dans le Centre-Sud en général, et au pays basaà en particulier, on a souvent été témoin de ce fait paradoxal que les hommes

qui, entre les deux guerres mondiales avaient réussi à se construire les premières maisons en dur à étages n'y habitaient guère. Des envieux déguisés en sorciers ou avec la complicité des sorciers s'en allaient convaincre ces hommes riches de ne jamais dormir dans leur maison à étage, sous peine d'y trouver une mort certaine et hâtive. Ce fait est aussi connu que courant.

Depuis la réconciliation en pays basàà, rien n'était venu agiter dans son ensemble cette région de notre pays et de notre diocèse. Certes, depuis dix ou douze ans, on parle de plus en plus des exhumeurs et autres vendeurs d'ossements humains. Ce n'est ni répandu dans tout le Nyong-et-Kellé ni une exclusivité de ce département. Dans les dernières semaines, la police a mis la main sur les trafiquants d'os humains dans le Littoral et qui ne venaient nullement du Nyong-et-Kellé.

## NGUE NDJON

Mais ces jours-ci, un vrai remue-ménage agite ce département, est-ce d'un groupe d'hommes ? Est-ce du Député MAYI-MATIP comme affirment certains ? Toujours est-il qu'une campagne s'est mise en branle sous le nom de «NGUE NDJON». De quoi s'agit-il ? Il est aisé de décrire le déroulement de la campagne que d'expliquer cette terminologie syncopée jusqu'à devenir, à l'extrême, équivoque.

En présence des autorités administratives et traditionnelles, le Député MAYI-MATIP, agissant en fait en MBOMBOK, c'est-à-dire en Patriarche des Patriarches, ferait défiler toute la population (les femmes enceintes exceptées). Chaque personne hormis curieusement les autorités administratives, politiques et religieuses devant une corde tendue dont traditionnellement un bout attaché à un cadavre desséché (LE NGUE) doit déclarer que à part les méfaits dont elle s'est rendue coupable jusqu'à ce jour, elle ne tuerait plus, elle ne ferait plus de la sorcellerie nocturne (L.lomb), elle n'exhumerait plus les cadavres. Après ce serment, la personne franchit la corde. Si par malheur elle recommençait à tuer, elle mourrait automatiquement d'ici à l'année prochaine. Voilà ce qui s'y passe d'après un témoin venu du Nyong-et-Kellé.

## LE NGE NDJON D'AUTREFOIS

Lorsque « la patrie » se trouvait en charge du temps des vieux basàà, les Mbombok, détenteurs élus et consacrés de la suprême autorité au nom de chaque clan, se réunissaient et décidaient de faire passer, chacun son clan, par l'épreuve salutaire de « NGE NDJON », suivant la loi sacrée selon laquelle « NGE NDJON a nìèl bé lèb ». Ce qui veut dire, mot à mot que cette épreuve du NGE NDJON ne franchit jamais la rivière. Autrement dit qu'elle n'intéresse à la fois qu'un clan et son Patriarche et ne saurait aller au-delà des limites du clan ; les rivières étant considérées chez les Basàà, et ailleurs, comme des frontières naturelles. Ceci n'a jamais empêché qu'un Patriarche invite les Patriarches voisins, pour coprésider la cérémonie. C'était du reste, un moyen d'auto-contrôle entre eux, et aussi la garantie de l'authenticité de l'unique tradition. Mais l'épreuve ne concernait, à la fois, qu'un seul clan.

Dans un premier moment de l'épreuve, la personne devait faire une confession publique. En fait, elle devait dire si elle a transgressé ou non le ou les objets concernés par cette épreuve. Ensuite, elle devait promettre par serment au NGE de ne pas ou de ne plus le faire. C'est alors que son Patriarche lui mettait la main sur la tête, puis l'envoyait franchir la corde du NGE. De l'autre côté, l'un des Patriarches assistants le purifiait à l'eau lustrale. Il était entendu que celui qui avait fait des déclarations mensongères dans sa confession trépassait dans la neuvaine même. Alors que celui qui devenait, par la suite, parjure au serment en mourrait sur le coup.

## LES DIFFERENCES SAUTENT AUX YEUX

Dans la cérémonie primitive, il y a la confession publique. Le récit des cérémonies actuelles ne mentionne pas cette partie capitale ; car des sanctions éventuelles encourues par le tricheur dans cette partie, résultait l'assurance des sanctions consécutives à la transgression du serment et donc la peur mortelle du parjure.

En omettant la confession publique, si le récit rapporté ici est exact, l'épreuve se trouve tronquée, et la peur qu'elle était destinée à produire en devient douteuse.

Il est vrai que cette peur deviendrait nulle, et l'épreuve inutile pour le moins qu'on en puisse dire, si après une confession manifestement mensongère, un exhumeur notoire (et il y en a) s'en tirait sans le moindre mal de tête, dans le délai imparti.

On devrait d'autant moins omettre la confession que pour aller jusqu'au bout de l'esprit justicier très fort chez les Basàà, une telle omission serait une couverture jetée sur la nudité d'acquisitions malhonnêtes auxquelles le serment des autres viendrait garantir la possession tranquille : on n'envie que les riches.

## NOTRE OPINION

Il est possible que la description sommaire du «NGE NDJON» tel qu'il est pratiqué ces jours-ci dans le Nyong-et-Kellé relève d'un récit inexact, nous serions heureux que les organisateurs de cette cérémonie en fassent la rectification.

Notre intention n'est pas de prendre position sur l'authenticité d'un rite dont nous ne sommes pas des initiés. Il n'en demeure pas moins que les échos, qui, à ce sujet nous viennent du Nyong et Kellé sont très contradictoires. Et les intentions fort louables de ceux qui ont eu cette initiative risquent, comme dit le dicton, d'aller une fois de plus paver l'enfer. En effet, il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions pour bien faire. Il faut plus...

## EPHEMERES SONT LES EFFETS DE LA PEUR

Avant d'administrer une médecine à quelqu'un, il faut connaître et la composition de cette médecine avec toutes ses propriétés, et le bilan sanitaire du malade ou les autres maux dont souffre son organisme.

Passons sur le fait que, si demain, meurtres, exhumations et sorcelleries se continuaient dans le Nyong-et-Kellé, on serait tenté de penser à la fraction de la population qui n'aura pas été soumise au «NGE NDJON» pour des tas de raisons : autorités civiles et militaires, femmes enceintes, prêtres, pasteurs, religieuses et chrétiens conséquents, ce qui serait pour le moins très tendancieux.

Il y a autre chose, on a ignoré que le Nyong-et-Kellé est l'un des départements qui comptent un très fort taux de baptisés. Il

aurait fallu associer les responsables des églises locales à une recherche légitime de solution devant une situation à juste titre préoccupante.

Les églises chrétiennes en général, l'église catholique en particulier se penchent depuis quelques années avec beaucoup de sympathie sur nos traditions. Mais il ne faut pas être un génie pour se rendre compte de la prudence qu'il faut lorsqu'on s'aventure sur ce terrain. Aujourd'hui, brutalement à notre avis, on a fait un geste qui a «foutu la pagaille» dans les églises. Cela aurait pu être évité.

Nous souhaitons davantage de concertation pour les campagnes à venir et il en faut: Économiquement ce département donne plutôt l'impression d'une régression interne. Et il y a des causes manifestes à cela. Quoiqu'il en soit, qu'on nous permette de préférer le lent et laborieux changement des mentalités aux pressions de la peur dont les effets sont certes immédiats et spectaculaires, mais mécaniques et éphémères. Manipulé par la peur autrefois, et pendant la colonisation, c'est d'un autre ressort, en eux-mêmes que les Camerounais ont besoin. Que celui qui a des oreilles pour comprendre comprenne.

A. J. P. BAYEMI



## 2. L'Opinion d'un Enseignant laïc

### EN GUISE DE SUITE AUX «ECHOS DE NYONG-ET-KELLE»

Les Echos de l'Abbé J. P. BAYEMI, parus dans les semailles diocésaines de juin 1977 méritent une mise au point par celui là même qui fut le rapporteur de la commission ayant demandé la prestation du serment traditionnel NGÉ NJÔN et qui, plus est, fréquente les milieux d'initiés.

Le problème que vise à résoudre le NGÉ NJÔN, relève d'un phénomène différent d'une quelconque envie. Le traducteur était leurré par la présence de NJÔN, comme qui détacherait «NGI» (de ndab-ngi) pour parler de Paradis et faire des assomptions superficielles et gratuites.

En fait, les brigands déterrent des cadavres de personnes parfois inconnues en vue du trafic des os qui serviront aux empoisonnements et autres pratiques tout à fait néfastes. Quand ils ne le peuvent, ils enlèvent des personnes sans défense pour le même but. Ces bandes ne sont jamais démantelées par les moyens ordinaires de la Police. Ce n'est donc pas avec une légèreté déconcertante qu'il faut semer sans effort un «vrai remue-ménage» dans l'esprit des compatriotes en reproduisant les caricatures d'un «témoin venu du Nyong-et-Kellé».

### ENCORE MAYI-MATIP

MAYI-MATIP a encore la chance d'être associé une seconde fois, dans la recherche de la paix dans le Nyong et Kellé. La première remonte à 1959 lorsqu'à l'invitation et sous la présidence de Mgr Thomas MONGO, alors évêque de Douala, il devait, avec BITJOKA Jacques, marquer l'arrêt des hostilités, par un rite alors connu sous le nom : «Mbok basaà ni mpôô». MAYI-MATIP et BITJOKA prêtèrent serment chacun pour son camp et plantèrent un arbuste «Hihénd». Le camp de BITJOKA rompit le serment ; le Préfet KHON fut assassiné en compagnie du Commissaire NGAMBI. Nous connaissons la fin de cette triste infraction à la tradition. Abbé J. P. BAYEMI était encore au séminaire.

Le problème est réel. En 1973 à Sombo, Ngo Njék Perpétue est enlevée, sans retour. Successivement à Mom, Ndongo, Bamo, on note trois victimes : un jeune élève, Ngo Ntelep et Nkén. Les

cas se multiplient. On ignore toujours les ravisseurs. Les gens affirment leur incapacité à juguler le mal. En réaction, plusieurs réunions de concertation sont présidées par MAYI-MATIP. Ces réunions aboutissent à la résolution prise par les forces vives du département réunies en conférence élargie de la Section Départementale de l'UNC, le 20 février 1977 à Eséka, après une étude approfondie en commission des Affaires Sociales où Pasteurs, Docteurs en Théologie, Représentants de tous les cultes prennent part. C'est cette commission qui fixe la formule du serment et recommande son application.

MAYI-MATIP, en dirigeant responsable, exécutera, dans le calme, cette résolution concertée.

## LE VRAI NGÉ NJÔN

Il est vrai, l'Abbé J.P. BAYEMI ne nie pas l'efficacité du Ngé Njôn. Il ne semble en contester que les détails. Il oublie qu'on ne peut juger un rite de l'extérieur. On le déforme, en détracteur. Les protestants l'ont fait de tous les dogmes et rites catholiques, en s'appuyant sur des aspects, quant à moi mineurs, qui n'altèrent en rien leur valeur. Le «témoin» a travesti la vérité qu'il ne pouvait approcher. Il a montré qu'il ignore sa propre religion qui s'appuie sur la puissance de la parole utilisée surtout chez les catholiques dans tous les sacrements.

Si j'étais autorisé à initier à travers un périodique, je lui aurais dit que le Ngé Njôn n'est qu'une solennité, une manifestation publique, un rituel faisant partie intégrante d'un rite commun, «Bibé», qui intervient pour prouver son innocence, invoquer la justice immanente ou se réhabiliter... On peut le comprendre comme une vengeance mystérieuse, un «choc en retour». Lieux et objets scéniques sont des apparences. L'essentiel se trouve dans le charisme personnel des Patriarches qui le font subir. C'est différent du Prêtre catholique qui, même en état de péché, transforme le pain et le vin en corps et sang du Christ pour peu qu'il prononce, dans des circonstances précises «Hoc est enim corpus meum».

La confession publique a été le constat d'une pratique regrettable qui nous souille et nous meurtrit. Elle était faite solennellement le 20 février 1977 par l'adoption de la résolution condamnant ce terrorisme larvé. Dans certaines circonstances, les catholi-

ques après un acte de contrition, reçoivent une absolution collective. Il serait imprudent et même dangereux d'exiger que les mal-fauteurs se dénoncent.

Jadis aussi, plusieurs Patriarches, initiés au NGÉ NJÔN se rassemblaient pour célébrer ce rite hors de leur village pris comme église. D'ailleurs cette dernière notion s'est considérablement élargie surtout chez les catholiques.

La «peur» que suscite les émotions religieuses ne me semble pas si «éphémère». Elle est une foi permanente en une justice immanente. «Dieu te paiera» n'est pas un défaitisme, peut-être le constat d'impuissance de l'usage du Code Pénal né d'un certain rationalisme avec exigence de preuves matérielles pour obtenir justice. Cette «peur» est, dit-on, le «commencement de la sagesse». La religion catholique, dans son eschatologie, l'utilise quand elle peint la fin de l'homme méchant précipité dans un brasier, au milieu de dragons et autres aspics. C'est cette peur qui fait que, lorsqu'un chrétien va prêter serment, on l'oblige à acheter les indulgences, 3.000 (trois mille) francs ou à débrousser les palmeraies, cacaoyères, plantations et concessions des «missionnaires». Bonne aubaine pour s'enrichir au moment où l'église cherche sa survie à travers nos valeurs fondamentales... Je pense que ces «missionnaires» font le jeu de NGÉ NJÔN : on refuse la chair d'escargot, on boit sa sauce.

## NOTRE OPINION

Il ne s'agit pas d'inquiéter les consciences des gens sans proposer des remèdes ou susciter l'espoir nécessaire à leur vie. La religion quelle qu'elle soit, n'a aucun avantage à se couper des faits objectifs. Elle s'éloigne ainsi des réalités et se contente d'affirmations dogmatiques. Elle devient par la suite intolérante.

En prêtant serment d'éviter, à l'avenir des pratiques condamnées par la société, nul ne devrait être inquiété. Mais qui se sent morveux, se mouche ; s'il faut prouver son loyalisme et son honnêteté vis-à-vis de la société en touchant un objet symbolique recommandé par cette société, je crois que ceci n'est nullement en contradiction avec une quelconque foi. L'inquiétude devrait provenir du fait de la rupture de l'engagement public comme dans le précédent cas de «Mbok basaà ni mpoo».

NGE NJÔN, acte d'engagement personnel est prospectif, prohibitif et réactif. C'est une porte ouverte à l'amendement discret. Il est sécurisant : cherche à reconquérir la paix violée. Personne ne nie le problème en face. Personne ne propose jusqu'ici de solution plus efficace. Personne ne critique le bien fondé de la décision. Ceux qui critiquent NGE NJÔN sont en mal d'arguments ; ils sont sans doute mûs par une rivalité politique mal venue d'ailleurs ou par haine contre une personne dont le nom sera sans doute retenu par l'histoire pour sa contribution au retour de la paix.

Si celle-ci est revenue dans le Moungo par le serment traditionnel appelé «Miracle Kady» par le Journal catholique dirigé par Abbé J. P. BAYEMI, l'Effort Camerounais, en juillet 1969, qu'on nous laisse combattre la pratique de l'exhumation criminelle et des enlèvements meurtriers, les empoisonnements par le serment NGE NJÔN. Même si aux yeux des profanes c'est irrationnel. Malgré les progrès scientifiques, le monde est encore peuplé d'au moins 75% d'irrationnels sur lesquels se fondent toutes les religions pour équilibrer la société. Qu'on n'exploite pas les chrétiens au nom de NGE NJÔN. La paix restera toujours aux hommes de bonne volonté qui la recherchent par tous les moyens légitimes. Celui qui conteste l'efficacité du NGE NJÔN peut nous proposer une solution plus efficace. En attendant la résolution du 20 février 1977 sera appliquée : le NGE NJÔN, fruit de la concertation, sera poursuivi, dans le calme et la conviction qu'il peut seul enrayer le mal, du moins pour un temps.

NGOUEM ITO Ambroise-Marie

## SOMMAIRE

Avant-Propos .....	16
Diagramme généalogique .....	24
CHAPITRE I. LE MBOK ET L'ORGANISATION DE LA PAROLE .....	27
Objets caractéristiques de Mbok .....	43
CHAPITRE II. INITIATION A LA SYMBOLIQUE ANCESTRALE .....	45
Symboles de la Parole «vue» (Lamelles de Ngambi Nœuds) .....	47 48
CHAPITRE III. PAROLE ET EXISTENCE .....	60
Parole sur les minéraux .....	60
Parole sur les végétaux .....	61
Parole sur les animaux .....	62
Parole et Médecine .....	63
Manifestation de la Vérité dans les enquêtes judiciaires ..	66
CHAPITRE IV. PAROLE ET INDIVIDU .....	68
Grossesse et Parole .....	68
Orientation à la naissance .....	70
Attribution d'un nom .....	72
A l'occasion du mariage : Ndômbôl-Likil .....	74
A l'inhumation .....	76
CHAPITRE V. PAROLE ET SOCIETE GLOBALE .....	81
CHAPITRE VI. PAROLE ET PHENOMENES .....	83
Prise de Parole .....	83

«Say» .....	83
L'inceste : Likaa .....	90
Accidents et Revers .....	93
HORS TEXTE. NGÉ NJÔN.....	96



IMP. SAINT-PAUL YAOUNDE